

Moins de mises en chantier prévues à Sherbrooke en '87

A 2

Vitesse excessive: la police entend bien serrer la vis

A 3

À 74 ans

Le comédien Danny Kaye succombe à une crise cardiaque

D 7



la tribune

78e ANNÉE
No 10

SHERBROOKE, MERCREDI 4 MARS 1987

Samedi-dimanche: 75 cents - semaine: 45 cents
Livraison à domicile: \$2.65 par semaine.

Aux revendicateurs du statut de réfugié

Ottawa ne veut pas accorder d'amnistie

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'amnistier les revendicateurs du statut de réfugié.

"Dans le passé, ce gouvernement n'a pas accordé d'amnistie aux revendicateurs et il n'entend pas le faire", a déclaré hier le ministre d'État à l'Immigration, Gerry Weiner.

M. Weiner réagissait à un article du Globe and Mail qui indiquait que le gouvernement conservateur songeait à accorder une deuxième amnistie aux revendicateurs du statut de réfugié après en avoir accordé une première en mai dernier.

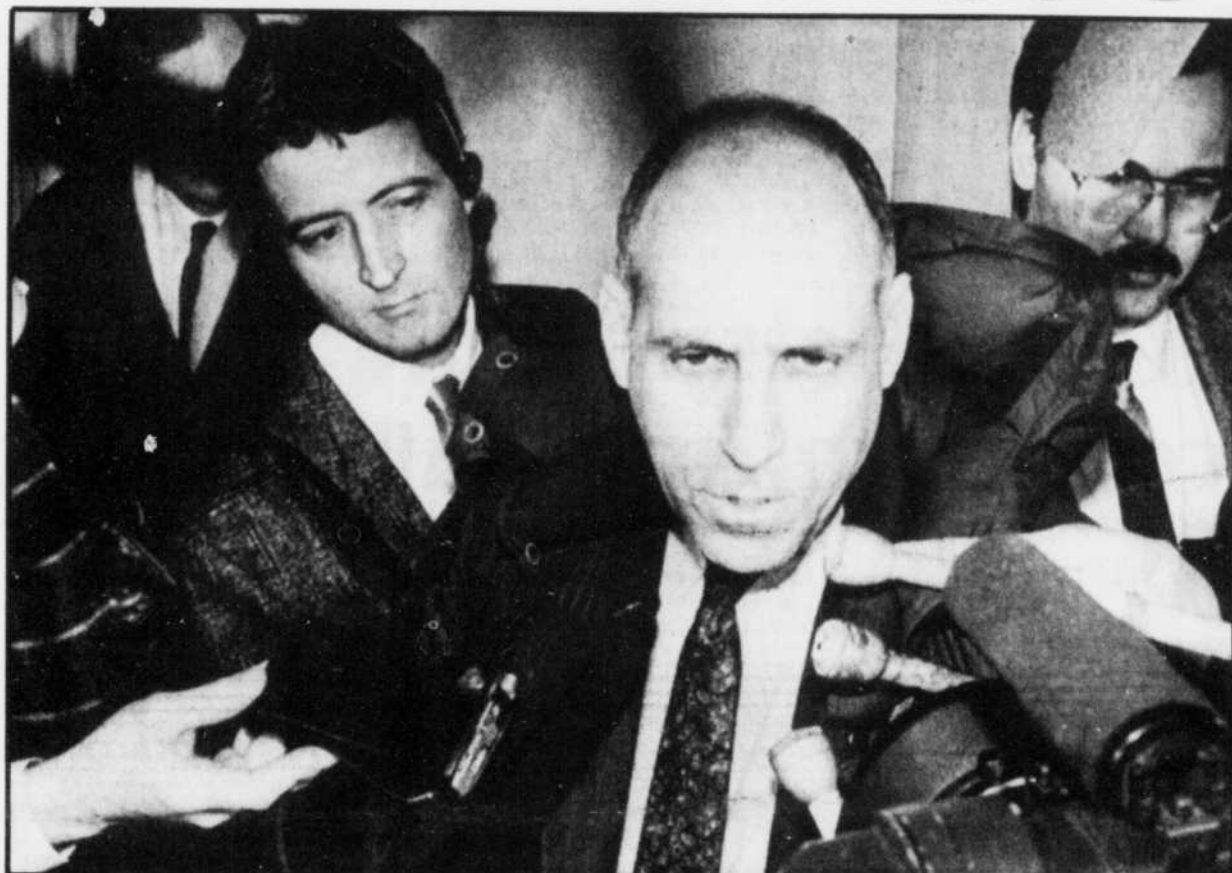
M. Weiner a expliqué que le gouvernement avait annoncé le 21 mai 1986 une revue administrative qui visait à accélérer les procédures de détermination du statut de réfugié afin de réduire l'important retard qui s'était créé au fil des mois. A cette époque, environ 20,000 personnes attendaient une décision sur leur demande.

Cette revue administrative qui se poursuit toujours consistait en une analyse de chacun des cas afin de vérifier s'ils répondaient à des critères humanitaires économiques, sociaux et familiaux.

De 15 à 20 p. cent refusés

En moyenne, environ 85 pour cent des revendicateurs ont été acceptés dans la catégorie des réfugiés selon la Convention de Genève pour des raisons humanitaires parce qu'ils avaient de la famille au Canada ou parce qu'ils y étaient installés depuis un bon moment, a expliqué M. Len Westerberg, porte-parole du ministère d'État à l'Immigration.

"De 15 à 20 pour cent des revendicateurs sont refusés, a commenté



Le ministre d'État à l'Immigration, Gerry Weiner, devant les journalistes, hier, avant son arrivée au Comité du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. Weiner. A mon avis, il ne s'agit pas d'une amnistie."

M. Weiner a réitéré que les réfugiés authentiques qui se présentaient aux portes du Canada seraient accueillis.

L'an passé, le tiers seulement des revendicateurs qui se sont présentés étaient des réfugiés de bonne foi, a-t-il soutenu.

Il a ajouté que le nouveau processus de détermination des réfugiés était devant le Cabinet et qu'une décision était imminente.

Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration, Benoît Bouchard, a promis qu'un projet de loi sur l'immigration incluant ce nouveau processus sera déposé en mars. Actuellement, environ 23,000 person-

nes attendent une réponse sur leur demande de statut de réfugié.

Pour diminuer l'afflux de revendicateurs du statut de réfugié, en attendant l'adoption du nouveau projet de loi, le ministre Bouchard a annoncé le 20 février dernier que les requérants en provenance des États-Unis devront y demeurer en attendant leur audition.

Assistés sociaux incités à observer la loi du silence

Québec décidera d'ici la fin mars si les visites à domicile se poursuivront

MONTREAL (PC) — Le gouvernement Bourassa décidera probablement d'ici la fin du mois s'il poursuit pour une deuxième année consecutive les visites à domicile des prestataires de l'aide sociale.

Entre temps, le Front commun des assistés sociaux lance une campagne de boycottage des enquêteurs gouvernementaux pour faire davantage pression sur le gouvernement afin qu'il mette un terme à ce programme de contrôle systématique, reconnu comme populaire et qui lui a même valu les louanges de l'ex-ministre péquiste des Finances Jacques Parizeau.

Au bureau du ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, hier, on indiquait qu'au plus tard, le mois prochain, Pierre Paradis serait informé de la décision du Conseil du Trésor d'affecter, pour une deuxième année consecutive, des sommes additionnelles à la poursuite du travail des 156 enquêteurs embauchés spécialement pour effectuer des vérifications auprès des prestataires du bien-être social.

L'an dernier, 9 millions \$ avaient été ajoutés aux crédits du ministère.

"Sans présumer de la décision, on sait que M. Paradis a déjà indiqué qu'il y avait de bonnes chances que les enquêtes se poursuivent", a indiqué son attachée de presse, Sylvie Marier. Pour l'instant, le travail des enquêteurs, affublés du sobriquet de "bouboumacoutes", se poursuit comme si de rien n'était.

Auto-collants

Pour sa part, le Front commun des assistés sociaux et des assistés sociaux a lancé hier une campagne auprès des parents et voisins des prestataires. Au cours des deux premières semaines du mois, on distribuera 30,000 dépliant recommandant aux proches des prestataires de pratiquer la loi du silence.

Dans la deuxième partie du mois, on distribuera un peu partout des auto-collants, imitant le modèle international des interdictions. Tout le monde sera invité à coller sur leur porte ce collant qui reproduit un cercle rouge, coupé par un trait diamétral de même



Le ministre Pierre Paradis saura sous peu si des sommes seront affectées pour une deuxième année d'affilée aux visites des enquêteurs chez les bénéficiaires d'aide sociale.

couleur. Sur fond blanc, est écrit en lettres noires le mot "bouboumacoutes".

En faisant la promotion de la loi du silence, le Front commun affirme protéger ceux qui sont portés par Jocelyne Martineau appelle les victimes des contrôles tatillons, qui invoquent "le respect de la vie privée et de la dignité" pour contrecarrer le travail des agents gouvernementaux.

"On demande au gens de ne pas participer à cette campagne de diffamation presque érigée en système. Abstenez-vous de tout commentaire. Vous ne vivez pas avec la personne, donc vous ne pouvez pas affirmer qu'elle vit avec quelqu'un", déclare Mme Martineau.

Un prestataire de l'aide sociale peut refuser l'accès de son domicile à l'enquêteur gouvernemental. Normalement, il devrait être convoqué au bureau de Travail-Québec. Si, pour des raisons non valables, le prestataire refuse de se présenter, la loi de 1971 prévoit que les prestations pourraient être discontinuées, suspendues ou réduites.

Ralliement "à l'unanimité" à la thèse de l'affirmation nationale

Les députés en arrivent à un consensus sur l'option du PQ

STE-MARIE-DE-BEAUCE (PC) — Après un débat de huit heures qui s'est terminé au beau milieu de la nuit, les députés du Parti québécois à l'Assemblée nationale assurent en être venus à un consensus face aux divergences qui les séparaient.

Le chef du PQ Pierre Marc Johnson a ainsi résumé le consensus auquel ses députés se sont ralliés "à l'unanimité":

— le Parti québécois demeure souverainiste;

— la souveraineté ne sera pas l'enjeu de la prochaine campagne électorale;

— les députés se rallient à la proposition de l'exécutif du parti en faveur de la thèse de "l'affirmation nationale".

M. Johnson a reconnu que pour en arriver à ce consensus, il y avait eu "une longue et très franche discussion". De fait, les débats ont pris fin à 2 h 15 du matin hier dans un restaurant beauceron où le groupe parlementaire péquiste était en réunion depuis 14 h la veille.

Quant au député de Lévis Jean Garon, identifié comme un des contestataires des idées de M. Johnson, il a reconnu l'existence du nouveau consensus.

"Le caucus doit présenter un certain consensus" a admis M. Garon, bien que l'expression "affirmation nationale" créée par le député d'Anjou pour décrire la nouvelle orientation péquiste continue à l'agacer.

Ainsi, M. Garon prétend qu'il ne parlera d'affirmation nationale "qu'occasionnellement" et dit préférer s'attacher au contenu de cette formule, soit la récupération de pouvoirs additionnels par le Québec.

Concessions

M. Pierre Marc Johnson a par

ailleurs fait une concession aux partisans inconditionnels de la souveraineté.

La proposition adoptée par l'exécutif du parti le 18 février dernier sera amendée.

Cette proposition voulait à l'origine que le Parti québécois "réaffirme, quand les circonstances s'y prêtent, que le plein épanouissement du peuple québécois n'est possible qu'avec la souveraineté".

A la demande de M. Garon, les mots "quand les circonstances s'y prêtent" ont été retirés, ce qui revient à dire que la nécessité de la souveraineté pour le Québec pourra être invoquée et soulevée en tout temps sur les tribunes péquistes.

C'est d'ailleurs au lendemain de l'adoption de cette proposition, le 18 février, que M. Garon avait démissionné de l'exécutif du Parti québécois afin, avait-il dit, de "conserver sa liberté de parole".

Par ailleurs, le présumé consensus n'a pas mis fin aux conflits de personnalité qui continuent à exister au sein du Parti, et qui opposent notamment le député de Lévis à son collègue de Joliette, Guy Chevrette.

La semaine dernière, le leader parlementaire Guy Chevrette, un chaud partisan de M. Johnson, avait invité les contestataires, dont M. Garon, à quitter le parti s'ils étaient mécontents.

M. Garon a rétorqué hier à l'endroit de M. Chevrette: "Il peut arriver qu'on se retrouve sur la même tribune mais il devra faire attention car il m'a déjà demandé de démissionner".



Le chef du Parti québécois, Pierre Marc Johnson, à son départ de la réunion des députés péquistes, hier, pendant que le député Jean Garon, au centre, expliquait sa position souverainiste à un journaliste.

Les libéraux ont des comptes à rendre, avertit Johnson

B 1

Même si la demande de résidences unifamiliales sera meilleure en '87

Les mises en chantier subiront une baisse

par Michel MORIN

SHERBROOKE — Même si la demande d'unités unifamiliales a été bonne en '86, les experts s'attendent à ce qu'elle soit encore meilleure en 1987 dans la région métropolitaine de Sherbrooke. C'est toutefois le marché du locatif neuf qui écoperait, à cause notamment d'une surévaluation des besoins dans ce secteur. En bout de ligne, le marché métropolitain devrait connaître, en '87, une diminution du nombre de mises en chantier.

Telles sont quelques-unes des conclusions tirées du premier numéro de "Bilan 1986 et perspectives 1987", publié par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Rédigé à partir des informations colligées par les 11 bureaux québécois de la SCHL, "L'Indice" précise que l'année 1986 a atteint le niveau de l'excellence au chapitre du marché de l'habitation. "Après plusieurs années de vaches maigres au début des années 1980, le secteur de

l'immobilier reprend, en 1986, la place de choix qui lui revient", précise le document.

Dans l'ensemble du Québec, 80.000 unités d'habitation existantes ont été vendues en 1986, soit un niveau record; la valeur moyenne de ces transactions progressait quant à elle de l'ordre de 15 pour cent comparativement à l'année précédente.

Pour leur part, les mises en chantier unifamiliales ont atteint 28.000 unités, soit le plus haut som-

met enregistré dans ce secteur depuis 1977. Les mises en chantier locatives, quant à elles, se sont chiffrées à 26.000 unités en 1986.

"Mais cette forte croissance de la construction multiple ne pouvait qu'entraîner un certain déséquilibre dans le marché locatif, peut-on lire dans le document de la SCHL. En fait, le parc locatif existant à travers tout le Québec a déjà enregistré des surplus."

Fait intéressant, le marché de vendeurs se transforme progressivement en marché d'acheteurs compte tenu que l'inventaire des logements inoccupés s'est gonflé rapidement au cours des derniers mois pour atteindre, à la fin de 1986, son plus haut niveau depuis 1979.

Année d'ajustement

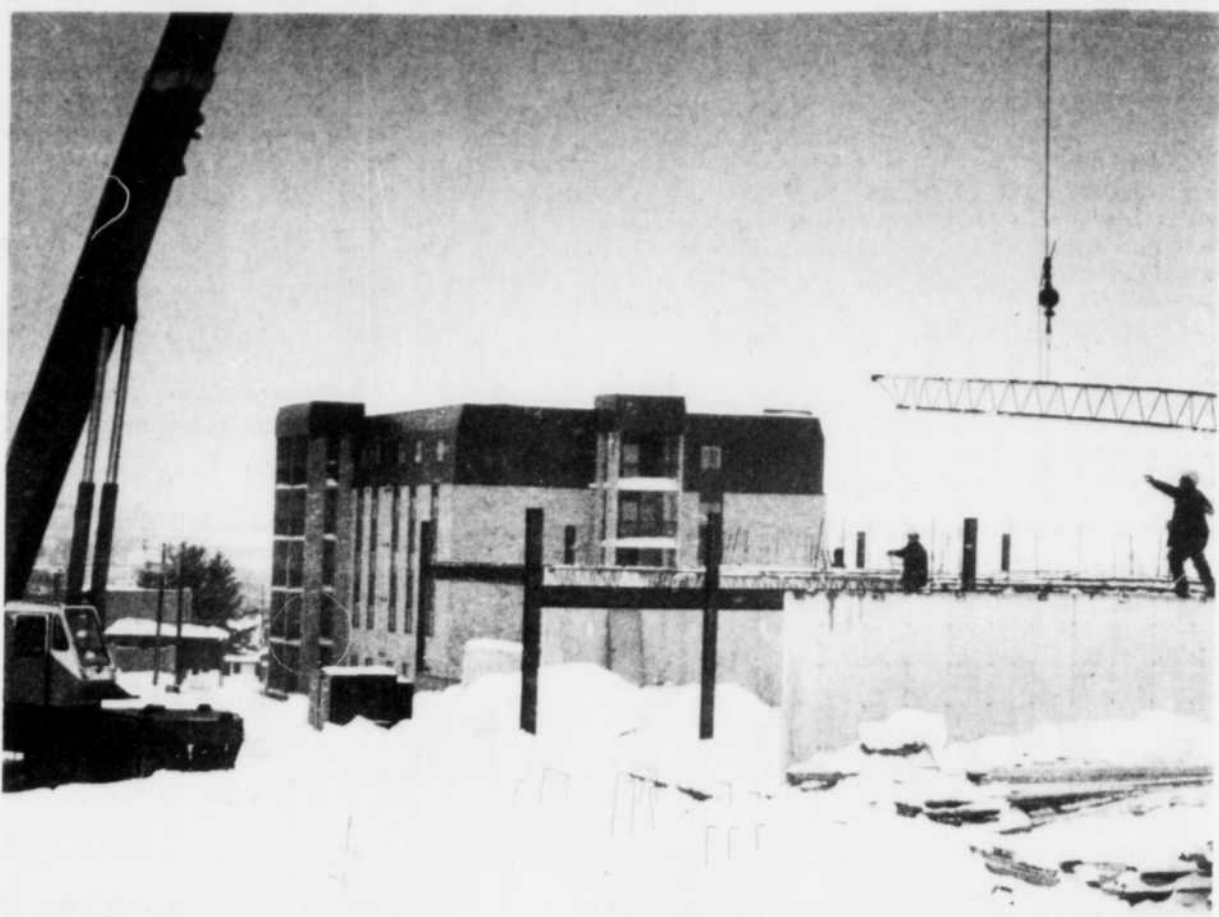
La Société canadienne d'hypothèques et de logement estime que '87 sera une année d'ajustement, tout simplement parce que le rythme de croissance économique qu'a connu le Québec au cours des dernières années ne pourra se maintenir.

Cette période d'ajustement se traduira à Sherbrooke par une diminution du nombre de mises en chantier, notamment dans les habitations en rangée et dans la construction d'appartements.

D'après les estimations de la SCHL, le nombre d'unités unifamiliales connaîtra quant à lui une hausse importante à Sherbrooke. De son côté, le nombre de résidences jumelées devrait augmenter, mais dans une moindre importance.

Le nombre de mises en chantier a atteint le nombre de 2.128 en 1986 à Sherbrooke et l'on estime qu'il ne se chiffrera qu'à 1.600 en '87.

En ce qui concerne le taux d'occupation des immeubles (six unités ou plus), il devrait augmen-



Malgré un taux d'occupation passablement élevé à Sherbrooke, les constructeurs d'immeubles ne semblent pas vouloir réduire la

cadence. Une guerre de prix entre les propriétaires pourrait même se déclencher au cours des prochains mois. (Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

ter sensiblement, si l'on se fie aux estimations de la SCHL.

En '85, ce taux d'occupation s'est établi à 2,4 pour cent à Sherbrooke, à 2,7 pour cent en '86 et les experts prétendent qu'il devrait at-

teindre 5,0 pour cent en 1987!

"A la fin de 1986, écrit la SCHL, on dénombrait plus de 3.000 nouveaux logements parachevés et inoccupés (au Québec), et ce chiffre devrait dépasser le cap des

4.000 unités au printemps '87. On s'attend donc à ce que le taux d'occupation dans le parc locatif existant au Québec, qui était de 2,4 pour cent en octobre dernier, atteigne bientôt 3,0 pour cent."

Les constructeurs s'attendent à connaître une autre bonne année

SHERBROOKE (MM) — L'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec, section de l'Estrie, estime que ses membres connaîtront une bonne année en '87, en dépit d'une diminution importante prévue dans le nombre de mises en chantier à Sherbrooke.

Certains éléments retiendront toutefois l'attention des dirigeants de l'organisme, notamment celle du directeur général, Claude Laffage.

"On espère que le nombre de constructions multifamiliales va connaître une bonne baisse et que le nombre de résidences unifamiliales va augmenter à Sherbrooke. Le taux de vacance est passablement élevé, mais pas critique. Il est estimé à 5,0 pour cent en '87, et même si nous avons déjà connu une année à 6,0 pour cent, ce taux est passablement élevé", de commenter Claude Laffage.

Guerre des prix

Le marché dit locatif neuf inquiète aussi l'APCHQ, région de l'Es-

trie, parce qu'une guerre des prix risque de se déclencher parmi les constructeurs d'immeubles neufs désireux de louer le plus rapidement possible leurs logements.

"Dans les logements existants, il n'y a pas de vacance. Dans les immeubles neufs, la situation se complique parce qu'à Sherbrooke, le nombre de ces immeubles ne cesse d'augmenter. C'est rendu que les propriétaires donnent des mois de logement gratuits et offrent divers autres avantages. Ce n'est pas raisonnable d'agir ainsi parce que le propriétaire doit tout de même atteindre la rentabilité. Il faut une baisse dans le secteur multifamilial pour corriger le problème", de confier le directeur général de l'APCHQ, région de l'Estrie.

Même si des différences existent entre les données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et celles de l'APCHQ de l'Estrie, les deux organismes sont d'accord sur un point: une baisse de mises en chantier est anticipée à Sherbrooke en 1987.

"On arrive sensiblement aux mêmes conclusions sur cet aspect. Nous pensons effectivement que le

nombre de mises en chantier atteindra 1.600 unités en '87, contre plus de 2.000 en 1986. Malgré tout,

1987 devrait être une bonne année pour nos membres", de poursuivre Claude Laffage.



King wellington
RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Les piétons de Sherbrooke sont priés de redoubler d'attention lorsque Chantal et Bernard Rochette font un saut en ville. Ils ne sauraient faire la différence entre la rue et le trottoir.

On apprend à tout âge: le caporal Claude Couture sait, depuis quelques jours, pour s'être retrouvé avec de la neige jusqu'à la ceinture, que, lorsqu'on va faire une promenade en raquettes, on doit poser ses mocassins sur ses raquettes, non pas ses raquettes sur ses mocassins...

C'est après s'être rendu compte que la comptabilité recèle autant de mystères que l'univers que Gaston Casteau a transformé son fauteuil en chaise d'astronaute.

Le chroniqueur Bertrand Gosselin a échappé à l'asphyxie par la fumée grâce à l'intervention de sa femme parce qu'il dormait trop dur pour entendre les avertisseurs.

Me Jean-Claude Boutin, Noël Henri ainsi que Claude et Ghis-

Si les Expos vous donnent la fièvre du baseball, vous êtes vraiment malade.



lain Lessard ont été bien étonnés de constater qu'un troupeau de matibous suivait leurs motologies, même si c'était de loin.

Selon Lorraine Duchesne, Monique Gagnon-Tremblay aurait mis à profit sa carrière politique pour développer des talents qu'elle ne lui connaissait pas. Elle est même prête à lui décerner une médaille pour avoir réussi un coq au vin en 15 minutes.

Emilien Boutin profite des derniers jours de l'hiver pour porter le plus souvent possible son blouson à l'effigie des Nordiques. Doute-t-il être en mesure d'en faire autant le printemps venu?

Marc Montplaisir est en train de planifier des vacances aux Bahamas où il consacrerait tout son temps à la plongée sous-marine, au surf, au parachutisme ainsi qu'à la bouffe.

Le capitaine Yves Lacharité ne fait jamais les choses à moitié que ce soit au travail ou dans ses loisirs. Après avoir mené une enquête minutieuse sur le meilleur achat de matelas à faire, il a décidé de prendre une semaine de vacances pour l'essayer.

Tous les membres du groupe trois du Service d'incendie de Sherbrooke connaîtront une période de repos bien méritée et attendue depuis des siècles. Un des membres, Jean Lemieux, doit aller faire une halte de quelques jours dans le sud.

La Quotidienne

595-6434

Bingo 2-500
la tribune

Toute une Equipe!

1er MARATHON — CARTE JAUNE

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

LUNDI, le 2 mars 1987:

B-15, G-60, I-27

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

MARDI, le 3 mars 1987

G-59, N-35, O-64

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui:

MERCREDI, le 4 mars 1987

O-61, B-13, B-1

Les gagnants doivent appeler
à 564-5470.

FETE DES CARNAVALS

CHLT 63

la tribune

CKSH 9 TV

ON S'AMUSE
EN ESTRIE:

Salutations à
Tous les carnivals inscrits dans
notre promotion.

Activités:

SAMEDI 14 MARS: SALLE O'GRAND'R

(ASCOT CORNER)

• SOIREE-GALA DES CARNAVALS EN ESTRIE

• HOMMAGE A TOUTES LES REINES

• GENTILHOMMES ET COUPLES DU 30e AGE

• COURONNEMENT DE LA REINE DES REINES

• NOMINATION DES GENTILHOMMES ET COUPLES DU 30e AGE PAR EXCELLENCE

• DANSE AVEC L'EXCELLENT GROUPE "TILT" ET MARC LALIBERTE

• SOIREE SOUS LA PRESIDENCE D'HONNEUR DU PRESIDENT ET DE LA REINE DU 33e CARNAVAL D'HIVER DE QUEBEC

• BILLETS DISPONIBLES AUPRES DE SON PRESIDENT DE CARNAVAL

• NOMINATION DU BENEVOLE 87 LA TRIBUNE

• CARREFOUR DE L'ESTRIE

• AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER **

JOYEUX CARNAVAL ET AMUSEZ-VOUS BIEN

**CHOISISSEZ LE BENEVOLE 87;
\$750** A GAGNER**

Choisissez le bénévole de l'année dans votre carnaval local et méritez-vous un certificat-cadeau de \$250,00 négociable chez tous les marchands du Carrefour de l'Estrie. Permettez à ce bénévole de recevoir un certificat-cadeau de \$300,00. Le tirage du coupon chanceux se fera le 14 mars 87 lors du Gala de la Reine des reines à la salle O'Grand'R d'Ascot Corner.

COUPON DE PARTICIPATION

la tribune

Complétez le coupon public ci-bas et déposez-le dans la boîte à cet effet à chaque carnaval ou faites-le parvenir à l'adresse ci-dessous:
CONCOURS "FETE DES CARNAVALS"
La Tribune, Carrefour Postal 2420
Succursale Jacques Cartier, Sherbrooke Qc J1J 4K2

Nom _____ Téléphone _____

Adresse _____ Code postal _____

Localité _____

Nom de votre carnaval _____

Nom du bénévole suggéré _____

La fonction dans votre carnaval _____

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBÉ

Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT

Rédacteur en chef

FRANCOIS VAILLANCOURT

Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNÉ

Directeur du service du tirage

Téléphones:

Petites annonces: 564-0999

Publicité: 564-5450

Rédaction: 564-5454

Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par caméloris et routes motorisées: 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat: Etats-Unis et autres pays: 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00. "La Tribune" est socialement de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Courrier de deuxième classe

Enregistrement No 1539

Modifications apportées au programme de démolition des bâtiments accessoires

SHERBROOKE (FG) — La Ville de Sherbrooke a apporté des modifications à son programme de démolition des bâtiments accessoires, en vigueur depuis deux ans.

Ainsi, dans un premier temps, il a été décidé d'élargir la zone d'intervention en lui faisant épouser les frontières du territoire couvert par le Programme d'aide à la restauration Canada-Québec, l'ex-Logivone. En second lieu, on a convenu qu'en plus des vieux hangars et garages, le programme couvrira à l'avenir les bâtiments principaux vacants qui, dangereux et présentant des risques d'incendie, ont tout intérêt à être démolis.

Enfin, il a été arrêté que, de 750 \$, le plafond de la subvention pas-

sera à 2.000 \$, soit 100 pour cent du coût réel inférieur à 1.000 \$ et 50 pour cent du coût réel supérieur à 1.000 \$. Mais le budget pour l'année 1987 demeurera au même niveau que par le passé, soit 50.000 \$.

Dans un bilan présenté aux membres du conseil, le chef de la division de l'urbanisme, Michel Archambault, a indiqué que depuis deux ans, 125 édifices secondaires vétustes ont été éliminés, pour un total de subventions de 47.500 \$ en 1985 et de 27.500 \$ l'année dernière.

L'idée de base du programme, a-t-il réitéré, est de faire disparaître des bâtiments accessoires dangereux, tout en permettant de récupérer les terrains concernés à des fins de stationnement et d'espaces verts privés.

Pas question d'interdire de nourrir les pigeons

SHERBROOKE (FG) — L'idée de modifier la réglementation municipale à Sherbrooke, de façon à interdire aux gens de nourrir les pigeons, n'a pas été retenue.

Un projet, élaboré par les Services juridiques, a été mis de côté par le conseil de ville, à l'invitation même de ce service municipal, qui avait fait part de ses réserves quant à l'opportunité et à l'applicabilité d'une réglementation en ce sens.

L'analyse avait été dressée suite à des plaintes formulées par des résidents de la rue Lafontaine, à l'endroit d'une voisine qui nourrit les pigeons et ce, par l'intermédiaire du conseiller Michel Carrier.

Aussi, bien que la Loi des cités et

villes permet de réglementer ou de prohiber la garde de certains animaux et de prévoir au bon état sanitaire des endroits où sont gardés ces animaux, la législation n'est pas aussi explicite quant au fait de les nourrir. Isabelle Sauvé, des Services juridiques, a toutefois soumis qu'il serait possible d'ajouter à la législation municipale un article qui se lirait comme suit: "Il est interdit de garder, de nourrir ou d'autrement attirer des pigeons sur les propriétés privées ou publiques de la Ville."

Mais, devant les réserves exprimées par l'avocate quant à l'opportunité et à la façon d'appliquer cette réglementation, le conseil a pris la recommandation d'en faire "le dépôt sur le bureau", expression qui signifie que l'on n'en fera rien.

SÉCURITÉ HUMANAIRE

SERVICE
D'APPELS
24 HRS

RESIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL

SYSTEMES D'ALARME FEU — VOL
TELEVISION CIRCUIT FERME (CAMERAS)

SHER: 566-5686

escompte 5%

avec annonce

Accident avec blessé au lave-auto

SHERBROOKE — Avec tout ce qui s'écrit sur le phénomène des accidents et de la vitesse excessive, à Sherbrooke, on tente de chercher des causes, peut-être même des fautifs, mais également des solutions au problème.

Or hier, entre 07 h 30 et 16 h 30, on a encore une fois enregistré ce qu'il est convenu d'appeler la quinzaine quotidienne d'accrochages dont un accident qui a fait un blessé.

Mais il ne sert à rien de chercher de la vitesse excessive, un feu rouge brûlé, un dépassement illégal pour expliquer cet accident... pas même de conducteur fautif.

Il n'y avait rien de tout cela.

L'accident n'a impliqué qu'un seul véhicule. Il est survenu dans un lave-auto de la rue King ouest, vers 11 heures du matin.

Le conducteur s'apprêtait à quitter le lave-auto quand la porte s'est refermée sur le capot de la voiture.

Le réflexe logique du conducteur aura été de faire marche arrière pour éviter de plus sérieux dommages mais ce faisant, une pièce d'équipement du lave-auto, nommé le souffleur, a perforé la lunette arrière, faisant voler en éclats la vitre.

Sur le rebord de la lunette arrière se trouvait, couché, un bébé de deux ans qui a été atteint par les éclats de verre mais qui s'est également trouvé coincé sous la pièce d'équipement.

Jean-François Perreault, domicilié à Saint-Jean, en aura été quitte pour des blessures mineures, une brève visite à l'hôpital et une peur bleue de ces aquariums géants.

La police a fait le constat d'accident car le véhicule impliqué était en mouvement.

Les comités de protection du voisinage honorent 2 policiers

par Pierre SAINT-JACQUES

SHERBROOKE — Soirée spéciale, une première devrait-on dire, hier au quartier général de la Sûreté du Québec, rue Don Bosco, à Sherbrooke.

Il s'agissait de la rencontre de plusieurs comités de protection du voisinage d'une douzaine de municipalités et villes de la région en présence de maires, de chefs de police et de représentants d'organismes communautaires oeuvrant de près ou de loin dans la prévention du crime.

L'occasion était inespérée pour rendre un hommage vibrant à deux pionniers de la

prévention du crime en Estrie, le caporal René Mimeault et le sergent Normand Mercier de la Police municipale de Sherbrooke.

L'idée de cette soirée spéciale est née au sein même des comités de protection du voisinage, la méthode la plus sûre et la plus efficace pour contrer les crimes non violents mais empoisonnants pour les citoyens: ac-

tes de vandalisme, cambriolages, vols simples.

L'inspecteur Michel Lavallée, commandant de la SQ de l'Estrie, a donc reçu en ses murs des gens de Granby, Magog, Orford, St-Elied'Orford, Deauville, Bromptonville, Canton de Brompton, Stoke, Ascot-Corner, Fleuri-mont et Sherbrooke.

L'agent Pierre Bis-

sonnette de la SQ, un des organisateurs de cette soirée, a expliqué

que non seulement l'événement voulait souligner le travail de géant accompli par MM. Mimeault et Mercier en matière de prévention du crime mais

donner également l'occasion aux responsables des comités de protection du voisinage qu'ils ne sont pas les seuls à partager les mêmes objectifs de prévention dans leur milieu.

"Ils peuvent égale-

ment constater qu'ils

sont appuyés par les

autorités municipales et policières dans leur

cheminement de pré-

vention."

Bien avant leurs

préoccupations policières, MM. Mimeault et

Mercier ont toujours

donné de l'importance

aux citoyens désireux

de prendre en mains

leur propre protection

du voisinage. La volon-

té doit venir des gens,

on leur fournira

Le message a porté.



L'inspecteur Michel Lavallée félicite les deux pionniers de la prévention du crime en Estrie, le caporal René Mimeault et le sergent Normand Mercier, qui ont été honorés de façon spéciale, hier soir.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Un sixième alcootest depuis 1980

SHERBROOKE — Alertés de façon anonyme qu'un individu en état d'ébriété circulait au volant de sa voiture, les policiers de Métro Police Ascot-Lennoxville ont dû s'y reprendre plus d'une fois avant d'appréhender le fautif.

Ils ont même reçu l'aide des patrouilleurs sherbrookoïses pour ce faire.

L'incident est survenu dans la nuit de

lundi à mardi, à Lennoxville et à Sherbrooke.

Une fois informés de l'infraction, les policiers Alain Préfontaine et Guyane Perron, de Métro Police, ont croisé le véhicule suspect sur la rue Queen, à Lennoxville.

Le temps de faire demi-tour dans le but de procéder à la vérification du conducteur, le suspect avait déjà

viré sur la rue Fabre, près des limites de Sherbrooke et de Lennoxville.

Il y a eu une première halte mais dès que la police s'est approchée du véhicule suspect, le conducteur a de nouveau embrayé et a poursuivi tout bonnement sa route.

Le manège s'est répété si bien que les deux patrouilleurs ont demandé l'assistance

de la police sherbrookoïse afin de coincer une fois pour toutes ce curieux oiseau motorisé.

Ce qui fut fait, une fois le véhicule suspect de retour sur la rue Queen.

Les policiers ont rapidement constaté que l'informateur anonyme avait vu juste. L'alcootest a confirmé le tout avec des résultats de 230 et de 240 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang.

L'automobiliste, âgé de 38 ans, de Sherbrooke connaissait bien les étapes devant conduire à l'alcootest puisqu'il en était à sa sixième expérience depuis 1980. Aussi bien dire, une fois par année.

On rattachera un avis de récidive à la plainte qui le mènera en Cour des sessions de la paix. Cette procédure le place exactement sur la frontière entre l'amende et la prison.



Des gens recevants!

SHERBROOKE

MARCHE DONAT CROTEAU
378, rue Alexandre, 562-3897

MARCHE 71ÈME NORD
393, 71ème Avenue Nord
569-9341

MARCHE DURHAM INC.
1594, rue Durham, 562-2671

SUPERMARCHE PARISEAU
355, rue Marquette, 562-4759

MARCHE VALLEE ENR.
1124, rue Prospect, 562-2609

ROCK FOREST
MARCHE ROCK FOREST ENR.
6641, rue Fontaine, 864-4622

AYER'S CLIFF
MARCHE ALEXANDRE BATRIE
1082, rue Principale
838-4949

EAST ANGUS
J. BERGERON INC.
58, rue Hôtel de Ville
832-2421

ST-DENIS DE BROMPTON
MARCHE CENTRAL ENR.
846-4500

WOTTON
CENTRE COMMERCIAL WOTTON
675, rue St-Jean
828-2600

MAGOG
EPICERIE LUSSIER INC.
476, rue Hatley, 843-2992

ST-ISIDORE D'AUCKLAND
AUBAINES CHEZ MARCEL
658-3659

SAWYERVILLE
MARCHE G. GAGNON
33, Principale Nord
889-2994

NORTH HATLEY
J.L. LEBARON LTEE
Rue Principale
842-2487

WATERVILLE
MARCHE PETIT ENR.
143, rue Compton
837-2428

ST-FRANCOIS XAVIER
MARCHE PREFONTAINE
12, Principale Nord
845-3687

RICHMOND
MARCHE RICHMOND ST-PIERRE
483, Principale Nord
826-2282

WEEDON
MARCHE MERCIER INC.
468, St-Janvier
877-2929

SCOTSTOWN
GERARD DESILETS
657-4955



Prix en vigueur du lundi 2 mars au samedi 7 mars 1987.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Des gens recevants!



BIFTECK DE SURLONGE
TRANCHE ENTIÈRE
BOEUF CANADA
CAT. A

2⁹⁸\$
6⁵⁷\$
lb
kg



KETCHUP AUX TOMATES
HEINZ
BOUT. DE
1.25 litre

2⁷⁹\$



LAITUE POMMÉE
ICEBERG
PRODUIT DES E.U.
CANADA NO 1
CHACUNE

0⁶⁸\$



GIGOT D'AGNEAU
SURGELÉ
N.Z.

2²⁸\$
5⁰³\$
lb
kg



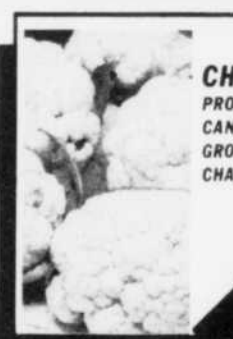
NOIX DE RONDE FUMÉE
ROYAL

4¹⁸\$
9²²\$
lb
kg



JAMBON CUIT RÉG.
TRANCHE
ROYAL

2³⁸\$
5²⁵\$
lb
kg



CHOUX-FLEURS
PRODUIT DES E.U.
CANADA NO 1
GROSSEUR 12
CHACUN

1⁴⁹\$



JUS DE FRUITS
OASIS
CONT. DE 1 litre
OU EMB. DE
4 x 170 ml

0⁹⁹\$



CAFÉ MOULU
HILLS
EMB. DE 369 g

3⁵⁹\$



CÉRÉALES
SUGAR FROSTED
FLAKES OU
FROOT LOOPS
KELLOGG'S
BTE DE 525 g

2¹⁹\$



THÉ EN SACHETS
AXEP
EMB. DE 100 un.

1³⁹\$

La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques.
Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiceries Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.



CHOCOLAT CHAUD
CARNATION
BTE DE
10 env.

1⁷⁹\$



RIZ À CUISSON RAPIDE
DAINTY
BTE DE 580 g

1⁸⁹\$



LAIT ÉVAPORÉ
AXEP
BTE DE 385 ml

0⁶⁹\$



BEURRE D'ARACHIDES
CRÉMEUX
AXEP
BOCAL DE 500 g

1³⁹\$



RASOIR
BIC L'UNITÉ
OU BRIQUETS
EMB. DE 5 unités

0⁷⁹\$



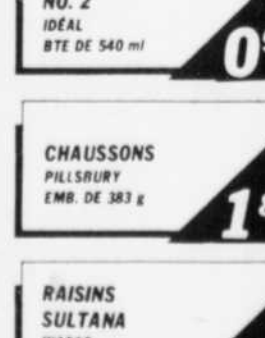
BOISSONS À SAVEUR DE FRUITS
BESSEY'S
EMB. DE 6
x 200 ml
OU CONT.
DE 2.27
litres

0⁹⁹\$



CAROTTES TRANCHEES
IDÉAL
BTE DE 540 ml

0⁶⁹\$



TARTES AUX POMMES
BLEUETS OU SUCRE
STUART
BTE DE 6 un.

1⁷⁹\$



CHAUSSENS
PILLSBURY
EMB. DE 383 g

1⁸⁹\$



FROMAGE PHILADELPHIA
NATURE KRAFT
EMB. DE 250 g

1⁵⁹\$



SAUCE POUR SUNDAE
SHIRIFF
BOCAL DE 250 ml

1²⁹\$



FRUITS EN CONSERVE
AROMONA
BTE DE
796 ml

1³⁹\$



Mon marché d'Alimentation



Banque Nationale succursale de l'année à Magog



Humberto Santos, vice-président exécutif de la Banque Nationale du Canada, remet une plaque souvenir à M. André Hince, directeur de la succursale de Ma-

gog de cette institution financière, en présence de nombreuses employées.

par Gilles Pelloille
MAGOG (GP) — La succursale de Magog de la Banque Nationale a été choisie parmi 580 autres pour être proclamée "Succursale de l'année 1985-1986" de cette institution financière.

Ce titre lui est revenu après une sélection qui l'a désignée succursale de l'Estrie, puis succursale de l'est du Canada; finalement elle a été choisie entre les quatre finalistes pour le développement qualitatif des affaires, le service à la clientèle et la participation de ses employés à la vie sociale de la communauté environnante.

Cette nouvelle a été annoncée par M. Humberto Santos, vice-président exécutif de la Banque

Nationale du Canada lors d'une réception civique qui s'est déroulée à l'hôtel de ville de Magog hier après-midi. M. André Hince, directeur de la succursale de Magog et ses employés ont été invités par le maire suppléant, M. Jacques Juby à signer le livre d'or de la ville.

Pour sa part, M. Jean-Pierre Auger, président de la SODEM (Société de développement Mémphémag) a déclaré que l'honneur échu au personnel de la succursale de Magog de la Banque nationale était bien mérité: "Cette récompense prouve aussi que l'essor économique sans précédent que connaît Magog et sa région repose en bonne part sur le dynamisme de ses institutions financières".

Au palais de justice

• Écroués pour vol à main armée

SHERBROOKE — Le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a ordonné hier la mise à l'écrou de Régis Paradis, âgé de 21 ans, et Robert Biette, 19 ans, d'ici à leur enquête préliminaire le 11 mars.

Ces deux Montréalais sont inculpés de conspiration, vol au couteau d'argent et de billets de lo-

terie d'une valeur de 1.875 \$ chez le dépanneur du 2190 de la rue King est, d'utilisation de déguisement et de séquestration du préposé Michel Brochu le 12 octobre à Fleurimont.

Le procureur Paul Crépeau s'est opposé à leur remise en liberté provisoire et la défense a renoncé à un cautionnement.

• Cannabis: "l'araignée" plaide non coupable

SHERBROOKE — Alain "l'araignée" Grandbois, âgé de 21 ans, a protesté de son innocence à des accusations de possession de marijuana les 20 et 21 octobre.

Il comparait alors devant le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Grandbois, qui est défendu par Me Marc Montplaisir, subira son enquête préliminaire le 5 mai.

Il avait écopé récemment d'une

peine d'un an de détention pour avoir cassé sa canne sur la tête d'un prêtre retraité.

Pierre Bégin, 22 ans, a aussi nié sa culpabilité à une accusation de possession de cinq grammes de mari.

Son procès a été fixé au 6 prochain à la demande de son avocat Michel Beauchemin.

Le ministère public était représenté par Me Paul Dunnigan.

• 1 jour de tôle pour un pot de crème

SHERBROOKE — Rita Leblanc, âgée de 55 ans, a écopé d'une journée de détention pour le vol d'un pot de crème de moins de 10 \$ dans une pharmacie pendant qu'elle se trouvait en liberté surveillée.

Le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a ainsi suivi la recommandation du défenseur Thomas Walsh.

Ce dernier a plaidé que sa cliente a été détenue pendant neuf jours à la suite de son arrestation sur mandat dans cette cause.

Me Walsh a dit que Mme Leblanc attire plus la pitié qu'elle ne mérite la réprobation sociale.

Le procureur Paul Crépeau a rappelé que les démeles de l'accusée avec la justice remontent à 1974.

• Libéré d'accusations de trafic de haschisch

SHERBROOKE — Jean-Luc Peck, âgé de 21 ans, a été libéré hier d'accusations de trafic de sept grammes de haschisch et de possession pour trafic de 130 grammes le 27 août.

Le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a donné suite à une motion du défenseur Marc Montplaisir qui

s'est plaint de ce que le ministère public tentait d'obtenir une troisième remise à l'étape de l'enquête préliminaire.

Le procureur Paul Crépeau a expliqué que ses témoins n'ont pas été assignés cette fois-ci à cause d'une erreur administrative.

• Peine concurrente pour cambriolage

SHERBROOKE — Danny Côté, âgé de 20 ans, a écopé d'une peine de deux mois concurrents de détention pour un cambriolage d'une valeur de 775 \$ dans un restaurant du canton de Cleveland le 25 novembre pendant qu'il se trouvait en liberté surveillée.

Il avait admis sa culpabilité hier devant le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Le procureur Paul Crépeau a représenté qu'une caisse enregistreuse volée à cette occasion avait été retrouvée dans la garde-robe de la chambre du prévenu.

Le défenseur Daniel Bates a soumis qu'une sentence concurrente à une condamnation d'un an purgée par son client satisfierait bien les fins de la justice.

Lac-à-l'épaule des élus forestois les 10, 11 et 12 avril

ROCK FOREST (MM) — Les conseillers et le maire de Rock Forest se réuniront les 10, 11 et 12 avril à l'occasion d'un lac-à-l'épaule afin de préparer la dernière année de leur mandat.

Cette rencontre se tiendra vraisemblablement dans la ville de Rock Forest, mais le maire Gaëtan Lavallée a indiqué qu'aucun endroit n'avait encore été déterminé.

De toute évidence, il sera question de la prochaine campagne électorale qui se tiendra à l'automne à Rock Forest.

"Mais le but premier n'est pas de discuter de politique. On veut préparer l'année '87 et regarder ensemble les grandes orientations du budget", de confier le maire Gaëtan Lavallée.

Appuyant les anglophones Les élus de Magog en faveur de l'affichage bilingue

MAGOG (GP) — A la demande de l'Association des Townshipers, le conseil municipal de Magog a décidé à l'unanimité d'appuyer la demande de cet organisme anglophone pour que l'affichage bilingue soit permis au Québec.

Les conseillers ont approuvé l'argument des Townshipers selon lequel la décision de la Cour d'Appel permettant l'affichage bilingue au Québec, en autant que le français soit présent, prenne force de loi.

Ils demandent donc au gouvernement du Québec de légiférer à nouveau en ce sens et au plus vite, sans entreprendre d'autres actions légales.

On se souviendra que du temps du maire Maurice Thérioux, la Ville de Magog avait été une des dernières à ne pas se conformer à la loi 101. Cette situation avait été régularisée par le maire Antonio Lacasse qui avait obtenu le certificat de conformité en 1983. Depuis, les noms de rues sont indiqués en français seulement, et il en est de même pour tout l'affichage municipal.

DIRECTEMENT À L'USINE

Vente

20% à 80%

DE RABAIS



Rabais sur chaises et tables de tous styles.

- MODERNE
- COLONIAL
- RESIDENTIEL
- COMMERCIAL

SAMEDI ET DIMANCHE, 7 ET 8 MARS 1987

de 9h00 à 17h00

LES CHAISES

EWING

18, rue Bridge, MELBOURNE



NOUS VOUS PRÉSENTONS LA NOUVELLE ETV 260

Les secrétaires ont toujours adoré les machines à écrire. Mais leur passion s'affaiblit lorsqu'elles se rendent compte que ces dernières sont incapables d'emmagasiner des centaines de pages de données.



Un ordinateur personnel sert de lien entre votre secrétaire et le reste du bureau. À quoi sert-il lorsque vous voulez taper des étiquettes, des enveloppes ou de courtes notes?



Ne cherchez plus midi à quatorze heures. Olivetti vous présente le poste de secrétariat idéal - la ETV 260. Elle offre la familiarité du clavier d'une machine à écrire, le rendement d'un appareil de traitement de texte et la compatibilité d'un ordinateur personnel de norme industrielle.

La ETV 260 d'Olivetti. Tout ce qu'il vous faut en une seule machine.

olivetti

Quand on veut ce qu'il y a de mieux.

Lancement canadien en mars 1987.

Exposition de Sherbrooke: Auberge des Gouverneurs, le vendredi 6 mars. Prière de confirmer votre inscription dès maintenant au numéro (819) 569-9663.



Les appareils de traitement de texte et les imprimantes accroissent le rendement, diriez-vous. Qu'est-ce qu'on fait alors quand il s'agit de tableaux de ventilation ou de bases de données?

S PÉCIAL

de la semaine

Avec tout achat d'un gilet ou d'un bermuda O.P. (Ocean Pacific) vous obtiendrez

GRATUITEMENT un porte-clé O.P. (Offre valide du 4 au 7 mars)



Polo

Ralph Lauren

clément

"L'extravagant magasin pour enfants"

Tourelles

3025, rue King ouest, Sherbrooke

Erreur de calcul à Rock-Island

Projet de boutique hors taxe encore retardé

par Maxime DOYON

ROCK-ISLAND (MD) — Au grand désarroi des édiles de la ville de Rock-Island, le projet de l'implantation de la boutique hors taxe sera retardé une autre fois et cette fois à cause d'une erreur de calcul.

En effet lors de la dernière rencontre des édiles de Rock-Island le conseil avait adopté les modifications au règlement 165, modifications qui, normalement, auraient dû être présentées lors d'une séance d'information publique le 12 mars.

Conseil mal

à l'aise

Cependant l'erreur de calcul a fait que le conseil a adopté la tenue de cette séance d'information pour le

et qui n'a pas cherché à blâmer qui que ce soit pour cet erreur de calcul et qui a décidé dans un premier temps de rescinder la résolution 82-1237.

Cette résolution visait à annoncer l'assemblée publique normalement prévue pour le mois de mars. Or la réunion se tiendra officiellement, et ce dans les délais légaux, le 23 mars à l'hôtel de ville à compter de 19 heures.

Troisième temps

Depuis le début de ce projet, le conseil en est

à sa troisième clarification du dossier.

En effet il y a eu dans un premier temps les termes hébergement et restauration qui ont soulevé l'ire de la population du secteur visé et qui, par la suite, ont été éliminés du projet de dézonage; il y a eu par la suite le recommencement des procédures après un avis légal du procureur de la Ville et enfin, la reprise à cause de l'erreur de calcul.

La boutique hors taxe, si elle se réalise, sera située près du poste de douane de l'autoroute 55 du côté ouest

en direction du Vermont.

Le promoteur M. Guay de St-Bernard de Lacolle qui possède un

établissement de ce genre à cet endroit a été autorisé par le gouvernement fédéral à procéder à l'implanta-

tion de la boutique hors taxe à Rock-Island. M. Guay a effectué une offre d'achat pour la propriété de M. Tho-

mas Bowen où il entend construire l'immeuble à même cette résidence unifamiliale. Les édiles unanimes

ont décidé de faire le dézonage du lot en question pour rencontrer les exigences du projet.



(Photo La Tribune par Christian Caron)

L'idée de la récupération est toujours bien ancrée dans l'esprit des gens.

A la polyvalente La Frontalière de Coaticook 6 tonnes et demie de papier et carton recueillies en 4 mois

par Christian CARON

COATICOOK — La collecte du papier et carton s'est avérée une activité très fébrile, au cours des quatre derniers mois, à la polyvalente La Frontalière de Coaticook.

Grâce à un système de récupération mis en place il y a près de deux ans, six tonnes et demie de papier et carton ont été recueillies durant cette période seulement.

Idée ancrée

Une performance qui a fait dire au directeur de l'organisme Récupération Coaticook, Alain Lafrance, que l'idée de la récupération est toujours bien ancrée dans l'esprit des gens, particulièrement chez les jeunes du milieu scolaire.

La collecte du papier a pris une ampleur peu ordinaire, au début de février, lorsqu'après un battage publicitaire à l'intérieur des murs de l'école, l'organisme a amassé quelque 2,500 annuaires téléphoniques.

Alain Lafrance ne cache pas que Récupération Coaticook reçoit un appui inconditionnel d'un groupe d'élèves de l'école. À l'inverse, les élèves se disent heureux de collaborer puisque, par cette action écologique, ils sont en mesure de se procurer des revenus servant à organiser diverses activités para-scolaires.

Afin d'assurer la promotion de la récupération ainsi que son bon fonctionnement, Alain Lafrance souhaite ardemment obtenir une aide financière de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook.

L'an dernier et en 1985, la Régie a reconnu les bienfaits de la récupération dans la région et les membres de cet organisme ont accepté de verser une aide financière de 1,000 \$.

"J'espère que nous pourrions compter sur le même montant cette année", souligne Alain Lafrance en prenant soin d'indiquer que la réduction de la masse des déchets prolonge inévitablement la durée du site d'enfouissement et contribue à préserver nos ressources.

Projet de complexe industriel

Maire de Bromptonville inquiet des délais exigés

BROMPTONVILLE (LS) — Le maire de Bromptonville, Clément Nault, se montre quelque peu inquiet de la lenteur des instances gouvernementales en regard du dossier portant sur le futur complexe industriel.

"Le dossier a été complété et acheminé à Québec pour le 1er décembre 1986, selon les délais exigés par l'OPDQ. Nous trouvons que c'est extrêmement lent pour recevoir une réponse; plus de trois mois se sont déjà écoulés sans que le ministre n'ait donné signe de vie..." explique Clément Nault.

Effets néfastes

"De plus, de poursuivre ce dernier, le projet revêt un caractère fort particulier. Outre les douze mois de recherches, travail qu'il a nécessité, ce complexe pourrait venir à la rescousse de la phase de modernisation à l'usine Kruger où

36 hommes ont amorcé une pré-retraite et cinquante autres qui perdront leur emploi dans les prochains mois. Cela aura des effets néfastes sur la municipalité. Le complexe industriel serait une alternance à cette situation puisque des emplois y seront créés. Mais, sans une subvention du gouvernement, le projet ne pourra être réalisé", de poursuivre le maire.

"Au point de vue de la souscription, on a déjà amassé 172 000 \$ dont 50 000 \$ de la Kruger. Les gens se sont montrés plus que généreux mais il ne faudrait pas que cela traîne trop en longueur. La presque totalité des espaces du futur complexe ont été retenus et tous espèrent que la construction pourra débuter bientôt".

Dans une lettre présentée au conseil municipal et adressée au ministre Marc-Yvan Côté, ministre responsable de l'OPDQ, le maire demande une rencontre avec ce dernier dans les plus brefs délais et espère qu'à tout le moins on pourra accélérer les choses.

Camionnette de 17,000 \$ volatilisée à Richmond

RICHMOND — Se faire chiper une camionnette valant dans les 17,000 \$ pendant qu'on s'échine pour la payer, voilà de quoi faire rouler les poings à l'homme le plus pacifique.

Pas besoin, donc, d'explications alambiquées pour comprendre que l'homme qui, hier, à Richmond, a quitté, deux ou trois tic tac après minuit, l'usine où il travaillait depuis 16 h, la veille, a vu rouge lorsqu'il s'est rendu compte que la camionnette qu'il avait garée en bordure de la 10e avenue s'était volatilisée.

Il n'a pas mis longtemps à informer de sa mésaventure les policiers municipaux dont les re-

cherches n'ont toutefois pas permis de retrouver le véhicule.

La camionnette à quatre roues motrices de marque Blazer, série 1986, est bleue, a deux portes et est surmontée d'un porte-bagages chromé. Elle a été immatriculée au Québec. Sa plaque porte le numéro 934 H 275. Le numéro de série du véhicule est 1G8CT18B5F0159129.

Toute personne possédant des informations qui pourraient conduire à sa découverte et à l'arrestation du voleur est priée d'entrer en communication avec les policiers municipaux de Richmond. L'identité de l'informateur ne sera pas rendue publique.

10e

CARNAVAL DE LA PÂTISSERIE DE DISRAELI

27 Février — 8 Mars 1987

“LES 10 JOURS DU 10e”

Programmation 1987

MERCREDI, LE 4 MARS 1987

Place à la jeunesse (journée des jeunes)

13h00 **Spectacle**
Les aventures de Bibette et Chabrouille à l'Emporte-pièce (auditorium de la Polyvalente de Disraeli)
Admission: 1.00\$

13h00 à 16h00 **Exposition**
des dessins des Jeunes
Plaza de la Polyvalente

14h30 **Patinage avec Pâta-Bouffe Aréna 76.**

19h30 **Jeunesse en vedette**
à l'Emporte-pièce (auditorium de la Polyvalente de Disraeli)
Spectacle présenté par les enfants
Admission: 1.00\$

20h00 à 23h00 **Bibliothèque**
Local R-77 de la Polyvalente de Disraeli.
Animateur: Disco Hyan Grégoire
Admission: 1.00\$
Pour les moins de 18 ans

JEUDI, LE 5 MARS 1987

19h00 **Tart-O-Beigne-GO.**
Trou du Beigne (gymnase de la Polyvalente de Disraeli)
\$2000 seront distribués en prix.
Admission: 2.00\$ carte triple
En collaboration avec Marché Roy et Turcotte Allard.

VENDREDI, LE 6 MARS 1987

15h00 à 17h00 **Arrivée des pâtisseries**
Cuisiniers et Cuisiniers maisons, Commerciales, Marmottes Cadets et Aînés, étudiants et Commerciaux Junior
Plaza et 2e étage de la Polyvalente de Disraeli

20h00 **Roul-O-Rock**
Salle: Les Amis du 3e Age
Animation musicale: Xenon
Admission: 2.00\$
Pour les moins de 18 ans.

20h30 **Bal de la Garniture**
Trou du Beigne (Gymnase de la Polyvalente de Disraeli)
Animation musicale: Groupe Cachalot
Admission: 2.00\$
18 ans et plus, carte obligatoire

SAMEDI, LE 7 MARS 1987

08h00 à 11h00 **Déjeuner Cognac**
Bouffier (Cafétéria de la Polyvalente de Disraeli)
Prix populaire. En collaboration avec les Restaurants Clothilde Inc. Venez! On vous attend!

09h00 **Compétition Dardante**
En collaboration avec les Loisirs Aramis Inc.
Responsables: Arnold Phaneuf, 449-2864, Julien Grenier, 449-4012
Admission: 20.00\$ par équipe de 3
Salle des Loisirs Aramis, rue St-Jean, Disraeli.
Pour informations et inscriptions, contactez: 449-2081

10h00 **Tournoi de Pool**
Bistro Bar Chez Flo (16) individuel 2 classes
Inscription: 10.00\$ par personne
En collaboration avec le Bistro Bar

17h00 à 20h00 **"On vous attend"**
Souper à la Bouffier (Cafétéria de la Polyvalente de Disraeli). Menu carnavalesque. Prix populaire. En collaboration avec les Restaurants Clothilde Inc. Venez! On vous attend!

18h30 **Remise des prix**
A l'Emporte-pièce (auditorium de la Polyvalente de Disraeli). Remise des prix aux gagnants des différentes catégories du concours de pâtisserie.

Chez Flo Bourses et trophées aux gagnants. Pour informations: 449-2437

10h00 à 21h00 **Exposition des Pâtisseries**
Exposition des pièces présentées dans les différentes catégories du concours de pâtisseries Plaza et 2e étage de la Polyvalente de Disraeli.

10h00 à 21h00 **Rendez-vous des Artisans.**
Plaza et 2e étage de la Polyvalente de Disraeli.

10h00 à 21h00 **Exposition commerciale**
Plaza et 2e étage de la Polyvalente de Disraeli.

11h00 **La Bouffier**
Menu carnavalesque. Cafétéria de la Polyvalente de Disraeli. Prix populaire. En collaboration avec les Restaurants Clothilde Inc. Venez! On vous attend!

13h00 **Pâta-Bouffe reçoit ses amis.**
A l'Emporte-pièce (auditorium de la Polyvalente de Disraeli). Spectacle: 1ère partie: Il était une fois... ou Marie-Hélène raconte. 2e partie: Pierre le magicien
Admission: 1.00\$

13h00 à 17h00 **Rendez-vous des Flâneux**
Trou du Beigne (gymnase de la Polyvalente de Disraeli)
Animation musicale: Le Groupe Nuance

13h00 **Le Club des Fourmis**
Les amis du Club des Fourmis sont accueillis à la Polyvalente de Disraeli, au local R-88.
En collaboration avec le Club des Fourmis de Disraeli.

13h00 **Les Amis du 3e Age**
Les Amis du 3e Age sont accueillis à la Polyvalente de Disraeli. Local R-77.
En collaboration avec les Amis du 3e Age.

13h00 **Partie de Hockey**
Aréna 76.
C.N. de Montréal vs Disraeli

14h00 **Atelier en pâtisserie**
Démonstration réalisée par les élèves en pâtisserie sous la direction de M. Gilles Hamel, Polyvalente de Disraeli.
*Pour inscription aux ateliers contacter: (418) 449-2029.

16h00 **Démonstration de trucs en pâtisserie par Soeur Angèle.**
A l'Emporte-pièce (auditorium de la Polyvalente de Disraeli).

13h00 à 17h00 **Bagatelle**
Trou du Beigne (gymnase de la Polyvalente de Disraeli)
Animation musicale: Cachalot
Admission: 0.50\$

13h30 à 15h30 **Les Olympiades**
Aréna 76
Jeux et Compétitions sur glace

14h00 **Rencontre avec Madame Le Sénateur, Renaude Lapointe**
A l'Emporte-pièce (auditorium de la Polyvalente de Disraeli).

16h30 **Encanterie**
A l'Emporte-pièce (auditorium de la Polyvalente de Disraeli). Vente sous différentes formes des pièces présentées au concours de pâtisseries. Tirage des prix du macaron numéroté.

17h00 à 19h00 **Souper des Cuistots**
Bouffier (Cafétéria de la Polyvalente de Disraeli). Menu carnavalesque. Prix populaire. En collaboration avec les Restaurants Clothilde Inc. Venez! On vous attend!

20h00 **Le Crémage**
Au Motel Blanc (Chap Mac).
Animation musicale: Guy Roy

Hâtez-vous de vous inscrire au Concours de pâtisserie. Date limite: 5 mars 1987

Télé 7
Sherbrooke

Lettre d'Or
J'en ai pour tous les goûts!
Réal Lemieux
VOTRE AGENT MOLSON
Bon succès au Carnaval de la Pâtisserie!

GOLDEN

MOLSON
J'en ai pour tous les goûts!

Livres de recettes du Carnaval - Vol. I et II
Inf.: (418) 449-2029
Spécial \$4.95 le volume

Carnaval de la Pâtisserie de Disraeli
C.P. 1048, Disraeli, Qc, G0N 1E0
Informations: (418) 449-2029

Camp Cité des Loisirs

Projet d'amélioration de 600,000 \$

par Richard JEAN

DRUMMONDVILLE - Si l'Office de planification et de développement du Québec donne suite à la demande de subvention présentée récemment par la Ville de Drummondville, un important projet de restauration des bâtiments et d'amélioration des équipements pourrait se mettre en branle prochainement, à la base de plein air Camp Cité des Loisirs.

A sa dernière séance régulière, le conseil municipal s'est d'ailleurs engagé à cautionner 25 pour cent du projet (150,000 \$) moyennant l'au-

torisation préalable du ministère des Affaires municipales.

De l'avis du président du conseil d'administration de la Cité des Lo-

sirs, Robert Côté, ce projet d'investissement représente une nécessité dans le but d'améliorer les différents services offerts à la population, qui fréquente de plus en plus cette base de plein air située sur le Chemin Hemming et ce autant été comme hiver.

Selon Côté, une bonne partie de la somme d'argent injectée servirait à la restauration de plusieurs bâtiments, dont certains sont en

place depuis une trentaine d'années.

Des améliorations doivent aussi être apportées à la cafétéria, aux blocs d'hébergement et nous prévoyons de plus faire la finition des petits chalets construits en plein bois il y a quelques années. Enfin, il nous faut améliorer nos équipements pour l'entretien des pistes de ski de fond et agrandir notre aire de stationnement, a-t-il expliqué.

Chose certaine, la base de plein air Cité des Loisirs connaît en 86-87 un hiver sans précédent, a pour sa part confié le coordonnateur des activités, Alain Sylvestre.

Jusqu'à présent, fait-il savoir, plus de 30,000 personnes ont fréquenté les lieux que ce soit pour le ski de fond, le patinage ou la glissade et il a bon espoir de voir ce chiffre passer la barre des 40,000 visiteurs.

"Le taux de satisfaction de la clientèle a aussi augmenté. Nous y avons mis le paquet cette année. Une meilleure gestion des ressources, une coordination constante des activités ainsi que le désir de bien servir la population nous inspirent continuellement. D'ailleurs, les gens ne se gênent pas pour dire qu'ils trouvent le site merveilleux et nos pistes de ski de fond très belles," conclut Sylvestre.

Meurtre d'une touriste en 1985: procès de Winton à Montréal

ARTHABASKA (MC) - Le procès du jeune Johannes Winton devant les assises criminelles, relativement au meurtre d'une touriste ontarienne à Daveleyville le 4 août 1985, aura lieu dans le district judiciaire de Montréal.

Au palais de justice d'Arthabaska hier, le juge Gerald Boisvert de la Cour supérieure a accepté une requête en changement de venue, qui était formulée par le procureur de la Couronne, Me Gerald Milot, et

l'avocat de Winton, Me Alain Béland.

Pour justifier sa décision, le juge a souligné qu'il sera nettement plus facile de trouver un jury anglophone pour entendre la cause à Montréal.

Un jury anglophone sera en effet nécessaire, car Winton est unilingue anglophone. Il vient de la Nouvelle-Ecosse.

Winton et un ami d'âge mineur, qui faisaient de l'auto-stop le 4 août 1985, sont recueillis par un couple de touristes ontariens, Roy McLeod et Beatrice Moffat.

Après plusieurs heures routes, les deux jeunes auraient décidé d'attaquer le couple, pour voler le

véhicule. Mme Moffat a été tuée à coups de couteau le long de l'autoroute 20, à la hauteur de Daveleyville, tandis que son mari a été blessé.

Avant le procès de Winton, la Cour d'appel devra disposer d'une requête en appel de la défense, relativement au renvoi de l'accusé à un procès sous une accusation de meurtre au premier degré. La défense réclame un procès sous une accusation de meurtre au deuxième degré.

Dans le cas de l'ami de Winton, le dossier est aussi devant la Cour d'appel. Le procureur de la Couronne, Me Gerald Milot, veut obtenir le renvoi du jeune à un procès devant une cour d'adulte. Une requête en ce sens a déjà été refusée par un juge du Tribunal de la jeunesse et un juge de la Cour supérieure.



L'hiver 86-87 aura été sans précédent à la base de plein air Camp Cité des Loisirs, où l'on prévoit des améliorations de l'ordre de 600,000 \$.

Campagne de sensibilisation du comité de survie de l'hôpital

par Pierre SÉVIGNY

THETFORD-MINES - Le Comité pour la sauvegarde de l'Hôpital général de la région de l'Amiante, demande au ministère de la Santé et des Services sociaux, d'assurer à l'institution les budgets indispensables à son fonctionnement et les sommes nécessaires à son développement, de façon à ce que la population de la région puisse bénéficier chez elle, de services équivalents à ceux qui sont déjà disponibles aux résidents des régions avoisinantes de Beauce et Bois-Francs.

Et, afin d'obtenir satisfaction dans l'atteinte de son objectif, le Comité amorcera au cours des prochains jours une vaste campagne de sensibilisation, auprès de toute la population du territoire desservi par le centre hospitalier.

Le président du Comité de survie, Aline Visser, soutient que la nomination prochaine d'une personne-ressource pour remplacer le directeur général de l'hôpital durant six mois n'est pas une solution de nature à empêcher le début de la campagne de sensibilisation. "Plus que jamais, nous avons raison de continuer notre travail," de lancer Mme Visser, qui se dit toutefois consciente du fait que l'administration se devait de faire quelque chose pour tenter de trouver une solution à l'épineux problème du déséquilibre budgétaire.

Précisant que le Comité n'a pas pour but de trouver un coupable au regard de la situation qui prévaut actuellement à l'hôpital, Mme Visser soutient qu'il faut cependant se mobiliser pour travailler, en vue d'assurer la qualité des soins et des services dispensés à l'établissement régional.

Encouragée

Elle se dit encouragée par le fait que les intervenants de toutes les couches de la société sont disposés à travailler dans la même direction. Selon Mme Visser, il faudra trouver le moyen de faire comprendre à la ministre Thérèse Lavoie-Roux l'importance d'adapter ses directives en fonction des besoins réels des hôpitaux régionaux, en comparaison des besoins des institutions des grands centres.

A cet effet, la présidente du comité de survie se réjouit du fait que Mme Lavoie-Roux soit coincée avec plusieurs dossiers similaires. Ce qui, selon elle, démontre la justesse des démarches entreprises pour l'inciter à faire une différence dans le fonctionnement des hôpitaux.

Le dossier de l'équilibre budgétaire devient primordial, du fait que le développement de l'établissement est directement lié à l'atteinte de cet objectif. Mme Visser soutient donc qu'il ne faut pas se faire endormir par des annonces de projets qui sont conditionnels à l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

Fort d'un appui de 43 conseils municipaux du territoire de l'hôpital, le comité de survie entreprend donc avec confiance son importante campagne de sensibilisation.

Souper de la Chambre

WINDSOR (CC) - La Chambre de commerce de la région de Windsor tiendra, ce soir, son souper mensuel de mars à compter de 18h30 au chalet du club de golf de Windsor.

Fidèle à la coutume, la Chambre honorerait deux personnalités. Mme Suzanne Coutu, employée à la Boutique Gisèle de Windsor, sera l'une de celle-ci. Elle a été choisie à titre d'employée du mois dans le secteur commercial. Pour ce qui a trait au secteur des services, Mme Suzanne Corriveau, employée aux Assurances Florian Morissette, est l'heureuse élue.

Après avoir rendu hommage à ces deux personnalités, la Chambre de commerce recevra le Dr Denis Dubois de la Clinique médicale de Windsor à titre de conférencier invité. Le Dr Dubois traitera de la médecine préventive.



"On sait vous faire économiser"

Bonichoix

Prix en vigueur du mardi 3 mars au samedi 7 mars 1987. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

LONGES
DE PORC FRAIS
PORTION DU FILET

2,31 \$/kg **1,05** \$/lb

ÉPAULE DE PORC
FUMÉE, GENRE PICNIC
LAFLEUR

2,82 \$/kg **1,28** \$/lb

LONGES
DE PORC FRAIS
PORTION DES CÔTES
ENVIRON 1,4 kg

2,09 \$/kg **95¢** /lb

CÔTELETTES
DE PORC FRAIS
COUPE DU CENTRE

2,31 \$/kg **1,05** \$/lb

SAUCISSES
FUMÉES
LAFLEUR

PAQ. 450 g **1,68**

FRUITS ET LÉGUMES

RAISINS VERTS
THOMPSON
SANS PÉPINS
PRODUIT DU CHILI

2,18 \$/kg **99¢** /lb

CHAMPIGNONS BLANCS
PRODUIT DU CANADA

CONT 227 g **1,29**



JUS
DE TOMATES
CANADA DE FANTAISIE
HEINZ
BOÎTE 1,36 L

89¢



PÂTES
ALIMENTAIRES
Macaroni coupe, spaghetti,
spaghettini, macaroni court
CATELLI
BOÎTE 900 g

99¢



SHORTENING
CRISCO
BOÎTE 454 g

99¢

"Ma meilleure recette"

PARTICIPEZ À NOTRE CONCOURS DE RECETTES
COUREZ LA CHANCE DE GAGNER...

- un des 10 bons d'achat Bonichoix de 500\$
- un des 10 bons d'achat Bonichoix de 250\$
- un des 10 bons d'achat Bonichoix de 100\$

en nous envoyant votre meilleure recette

Demandez un formulaire de participation à votre marchand Bonichoix.



BOISSONS AUX FRUITS
BESSEY'S
PAQ. DE 6 x 200 mL

99¢



Café INSTANTANÉ
Ordinaire (227 g), Décaféiné
MAXWELL HOUSE
POT 170 g

4,99



POUDRE POUR GELÉE
JELL-O
BOÎTE 85 g

3/1,00



MÉLANGE À GÂTEAUX
SUPER MOIST
BETTY CROCKER
BOÎTE 510 g

99¢

COMPTON
Marché Bourgault Enr.
8, rue Hatley

DRUMMONDVILLE
Epicierie Irenée Fleury
143 St-Damien

AYER'S CLIFF
Marché
G.D. Houde Inc.
1118, rue Main

SHERBROOKE
Marché Therrien Inc.
46, rue King Est

WICKHAM
Rosaire Mathieu Inc.
859, rue Principale

WEEDON
A.R. Dumas Inc.
334 St-Janvier

SAWYERVILLE
J.A. Lowry Ltée
2, rue Cookshire

ST-GERMAIN
DE GRANTHAM
Yvon Lambert Inc.
291, rue Notre-Dame

Amiante: accord pour accentuer la recherche et le développement

par Pierre SÉVIGNY
THETFORD-MINES — Au cours des prochaines semaines, l'Institut de l'amiante va s'attaquer à une énonciation de développement stratégique en matière de recherche pour favoriser une augmentation de l'utilisation de la fibre.

En effet, les producteurs d'amiante et les gouvernements supérieurs ont conclu un accord de principe quant à l'élaboration d'une stratégie qui accentuera la recherche et le développement au niveau technologique.

Le président du Conseil d'administration de l'Institut de l'amiante, Jean Dupéré, a précisé qu'il ne reste plus qu'à finaliser les modalités d'application pour conclure une entente finale entre les différents intervenants au dossier.

M. Dupéré se réjouit du fait que la concertation sera accentuée entre les partenaires. A cet effet, il précise que les gouvernements vont s'impliquer davantage, non pas nécessairement au niveau financier mais au point de vue apport technique, orientation et stratégie.

L'Institut mettra donc un accent particulier sur la recherche. Et, à cet effet, M. Dupéré soutient que la région de Thetford-Mines pourra en bénéficier largement, non pas uniquement au niveau d'une augmentation éventuelle de la production minière mais également au sujet de l'accentuation des facilités de recherches relatives à la fibre.

La présence de l'Institut sera donc plus active dans la région,

surtout dit-il, que le conseil d'administration entend favoriser les talents existants qui sont, en majorité, au Québec quant à la façon de mettre en application les priorités retenues.

Forget à la présidence

D'autre part, c'est bel et bien M. Claude Forget qui a remplacé M. Gary Nash à titre de président et chef de la direction de l'Institut et ce, tel que mentionné dans l'édition de La Tribune du 7 février dernier.

M. Forget est entré officiellement en fonction lundi dernier. Au cours des dernières semaines, MM. Forget et Nash ont fait le tour de la situation de façon exhaustive de sorte que le nouveau patron de l'Institut est déjà au fait des grandes orientations des principaux dossiers.

M. Dupéré n'a jamais caché sa préférence envers M. Forget, notamment pour ses grandes qualités de gestionnaire. "Cet économiste possède une formation académique exceptionnelle et il deviendra pour nous un porte-parole très valable," d'opiner le président du Conseil d'administration de l'Institut.

M. Forget est une personnalité avantageusement connue au Québec et au Canada, ayant déjà été président de la Ligue des droits de l'homme en 1968, député libéral de St-Laurent et ministre des Affaires sociales de 1973 à 1976. Et, récemment il fut président d'une commission royale d'enquête sur les modifications à faire pour améliorer le programme canadien d'assurance-chômage.

Léger recul en février à Drummondville dans la construction

DRUMMONDVILLE (RJ) — Même si elle accuse un léger recul par rapport au même mois l'an dernier, la construction a néanmoins continué à être fertile au cours du mois de février.

Le rapport de février présenté par le Service de l'habitation, permis et inspection de la Ville de Drummondville montre en effet l'émission de 35 permis pour des valeurs estimatives de 806,775 \$ alors que 37 permis avaient été délivrés

en février '86 pour des valeurs de 1,317,913 \$.

Pour le dernier mois, on compte notamment six nouvelles constructions domiciliaires pour un total de sept nouveaux logements, trois agrandissements et transformations à des habitations et des commerces, ainsi que 11 permis pour des rénovations et modifications.

Après deux mois d'activités 68 permis ont été émis pour des investissements totalisant 1,723,415 \$. On ne compte cependant que neuf nouveaux logements contrairement à 39 à pareille date l'année dernière.

Vente

48^e ANNIVERSAIRE

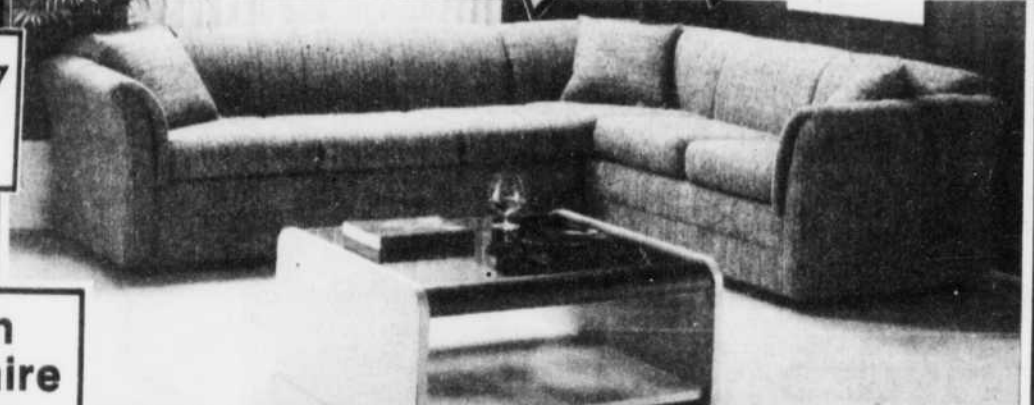
1939-1987



Mobilier de chambre 6 mcx



Salle à dîner 5 mcx



Salon modulaire 2 mcx.

\$1939

MEUBLES POULIOT INC.

NOUVELLE ADRESSE:

1400, RUE SHERBROOKE, MAGOG 843-2555

Vaste espace de stationnement.



VENTE

POUR TOUT LE MOIS DE MARS

RAYMOND LEMIEUX INC.

26, ALEXANDRE, SHERBROOKE



DOUILLETES COUVRE-LITS

25%

DE RABAIS

STORES VERTICAUX

EN TISSU, 5 couleurs, grandeur porte patio

79⁹⁵

Valence incluse

STORES VERTICAUX

VINYLE P.V.C.

75" largeur x 84" hauteur, 5 couleurs.

69⁹⁵

Valence incluse

TOUS LES TISSUS EN MAGASIN RÉDUITS DE

25%

Dentelle, valence, voile, coton, panneaux.

DÉPARTEMENT DE SALLE DE BAINS

15%

DE RABAIS sur tous les accessoires

VERTIFLEX SUR MESURES



50%

DE RABAIS

LOT DE RIDEAUX DE DOUCHE

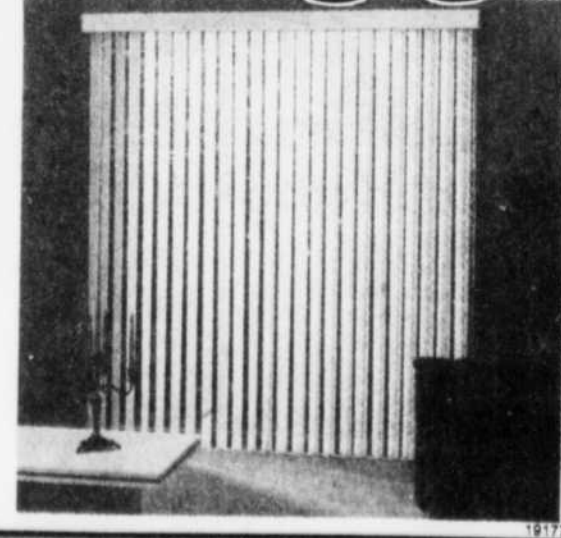
1/2

PRIX

HORIZONTAUX Bali Mini Micro

DE RABAIS

50%



RAYMOND LEMIEUX INC.

26, ALEXANDRE, SHERBROOKE




Réduction de sous-traitance de la société Hydro-Québec

Avenir menacé pour Thiro Ltée de Victoriaville

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE — L'avenir de la compagnie Thiro Ltée de Victoriaville et d'une quinzaine d'autres entreprises privées du genre est menacé par une nouvelle politique de sous-traitance de la société Hydro-Québec.

Sans fournir un chiffre précis, le président de Thiro Ltée, M. Pierre Roux, a mentionné que plusieurs dizaines d'emplois disparaîtront chez Thiro, avec l'application de la nouvelle politique.

De 90 à 45 millions \$

La politique, obtenue par le Syndicat des employés de métiers d'Hydro-Québec, stipule que le volume de contrats en sous-traitance dans le domaine du réseau de distribution électrique sera réduit de 50 pour cent en 1988. Il s'agit de réduire de 1.000 à 500 personnes-année ou de 90 à 45 millions \$ les contrats des sous-traitants à ce niveau.

Thiro Ltée de Victoriaville se spécialise dans l'exécution de contrats sur le réseau de distribution d'Hydro. Ces contrats fournissent du travail à environ 350 des 500 employés de l'entreprise.

Président de l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux du Québec, qui regroupe les entreprises comme Thiro, M. Roux a lancé une vaste campagne contre la politique de sous-traitance d'Hydro. Mais il avait déjà dénoncé cette menace il y a plusieurs mois.

M. Roux accuse la société d'État de gaspiller les fonds publics. "En jetant les sous-traitants dehors, Hydro doit investir des sommes importantes pour l'achat d'équipement", explique-t-il.

Toujours selon M. Roux, il est clairement démontré que le sous-traitant coûte moins cher à l'Hydro que l'utilisation des employés réguliers, pour un contrat donné.

Ce matin, les employés et les dirigeants des entreprises de sous-traitance dans le domaine de la distribution électrique, dont ceux de Thiro, défilent devant le parlement québécois. Quelques centaines de camions sont attendus.

L'intervention du gouvernement auprès d'Hydro-Québec, pour la modification de la politique de sous-traitance, est exigée. Une requête en jugement déclaratoire pour invalider cette politique est aussi déposée au palais de justice de Québec.

La FTQ-Construction accuse ses confrères d'Hydro-Québec

CHARLESBOURG (PC) — La FTQ-Construction accuse ses confrères d'Hydro-Québec, syndiqués eux aussi à la FTQ, d' "égoïsme syndical". Elle les rend responsables de la perte d'un millier d'emplois chez les monteurs de ligne.

En conférence de presse hier à Charlesbourg, le directeur général de la FTQ-Construction Jean-Paul Rivard n'y est pas allé de main morte pour blâmer ses confrères d'Hydro-Québec, syndiqués eux aussi à la FTQ, mais au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Il les accuse ni plus ni moins de chercher à faire disparaître les monteurs de ligne qui travaillent à sous-traitance pour Hydro-Québec.

Le dg de la FTQ-Construction ne peut comprendre qu'entre syndiqués de la FTQ, on se déchire ainsi. "Je me sens comme au temps de la chrétienté. On te demande lequel de tes fils tu veux qu'on jette aux lions."

En 1984, le Syndicat des salariés d'Hydro-Québec a obtenu de son employeur qu'il restreigne le recours à des sous-traitants pour faire exécuter certains travaux hydro-électriques. De 1.000 personnes-année, Hydro limitera le recours aux sous-traitants à un plafond de 500.

Ainsi, de \$80 à \$90 millions de contrats avec Hydro-Québec en 1986, les sous-traitants seront limités à \$40 ou \$45 millions en 1988. Pour les entrepreneurs, cela signifie la disparition de dizaines d'entre eux. Ils se retrouvent également avec des millions de dollars d'équipement ultra-spécialisé, qui ne peut servir à d'autres travaux.

Trop vieux

Quant aux monteurs de ligne, ils sont inquiets de leur survie. Hydro-Québec refuse de les embaucher.

Plusieurs ont près de 30 années d'expérience, trop âgées donc pour être embauchés par la société d'État ou pour se recycler.

"On ne protesterait pas si fort si Hydro s'engageait à embaucher ces travailleurs et à leur créditer les années de travail dans le régime de retraite", concédait M. Jean-Paul Rivard, de la FTQ-Construction.

"Permanents à vie"

Mais rien à faire. Hydro donnera priorité à ses propres employés. Et le syndicat FTQ, qui a l'intention de céder la place à ses confrères de la FTQ-Construction. "Eux, à Hydro, ils ont la permanence à vie, la sécurité d'emploi être là jusqu'à leur mort", proteste Jean-Paul Rivard.

M. Rivard ne comprend pas ses

trères de la FTQ d'Hydro-Québec, qu'il accuse d' "égoïsme syndical". Si on expliquait aux membres qu'ils pénalisent leurs frères de la FTQ-Construction, ils comprendraient, croit M. Rivard. Mais il s'avoue cependant pessimiste face à une possibilité de règlement avec le syndicat du SCFP.

"Je comprends que certains syndicats se battent contre la sous-traitance parce que ça représente du 'cheap labour'. Mais nos monteurs de ligne ne sont pas du cheap labour."

Un monteur de ligne gagne entre \$15 et \$19 l'heure.

1.000 pertes d'emplois

La FTQ-Construction estime que 1.000 monteurs de ligne perdront leur emploi à cause de cette politique de sous-traitance d'Hydro-Québec. Indirectement, en incluant le personnel sans travail lorsque les petites entreprises de construction fermeront leurs portes, la FTQ évalue les pertes à 2.000 postes.

M. Rivard s'en prend également au "geste antisocial" d'Hydro-Québec, qui a cédé aux pressions de son syndicat.

Expansionnisme d'Hydro

Il n'accuse pas que le corporatisme syndical du SCFP mais aussi les visées expansionnistes de la haute direction d'Hydro-Québec. "Le peu de reconnaissance d'Hydro nous écoeure un peu", proteste Jean-Paul Rivard.

"Ca fait leur affaire que leur syndicat ait demandé cette clause contre les sous-traitants, parce que la direction veut grossir Hydro-Québec. Ils font une bataille contre la privatisation et ils veulent que l'Hydro devienne un géant auto-suffisant. Ils veulent que l'expertise reste à Hydro."

Pour faire valoir leur point de vue, les monteurs de ligne de la FTQ-Construction manifesteront aujourd'hui devant le parlement de Québec, au moment même où Hydro-Québec comparaitra en commission parlementaire.

Quelque 1.000 ouvriers sont attendus, de tous les coins du Québec. Ils viendront à bord de 250 camions munis de nacelles et d'autobus noyés. Ils partiront du Colisée de Québec pour venir "encercler" le parlement vers 11 h.

Les constructeurs de routes poursuivent Hydro-Québec

QUÉBEC (PC) — Comme ils avaient menacé de le faire, lundi, les constructeurs de routes et de grands travaux poursuivent Hydro-Québec.

L'action a été déposée en Cour supérieure, au Palais de justice de Québec en fin de journée lundi.

Dans sa poursuite, l'Association des constructeurs de routes et de grands travaux fait valoir que la décision d'Hydro-Québec de réduire de moitié le recours aux sous-traitants en 1988 obligera des dizaines d'entre eux à fermer leurs portes.

De plus, un millier de travailleurs spécialisés perdront leur em-

ploi. Les petits employeurs, quant à eux, se retrouveront avec un équipement ultra-spécialisé et coûteux, qui ne pourra plus servir.

Le 27 janvier dernier, l'association avait déjà lancé une mise en demeure à Hydro-Québec, l'enjoignant de modifier sa politique contre la sous-traitance. Hydro n'a pas bougé depuis. L'action a donc été entreprise par les constructeurs de grands travaux.

Ceux-ci estiment que de \$80 à \$90 millions en 1986, le montant des contrats qui leur sont accordés par Hydro-Québec passera à \$40 ou \$45 millions en 1988.

La place
du Son



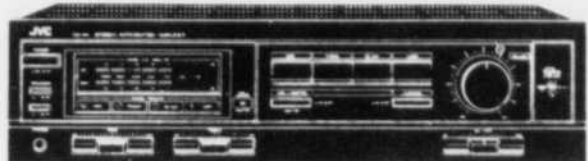
WOW!

JVC

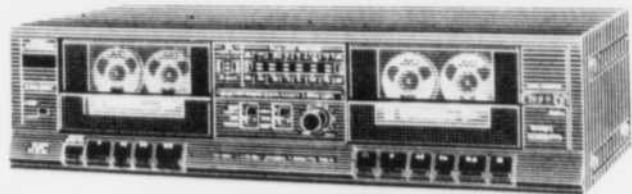
JVC FX 33



JVC AX 44



JVC TDW11



CASSETTE DOUBLE

- ✓ RÉCEPTEUR JVC FX-33
- ✓ AMPLI JVC AX-44 100 + 100 WATTS
- ✓ CASSETTE DOUBLE JVC TDW11
- ✓ 2 HAUTS-PARLEURS 3 VOIES



BAS PRIX
Télé-Son
\$999⁹⁵

Jusqu'à 36 mois pour payer

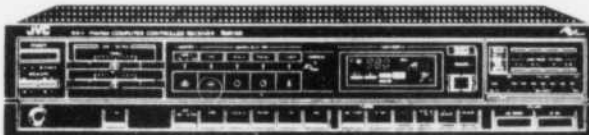
AUCUN
DÉPÔT



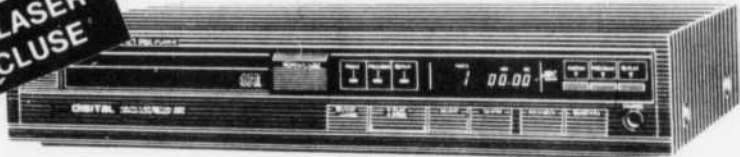
DEMANDEZ VOTRE
CARTE DE CRÉDIT
Télé-Son

JVC

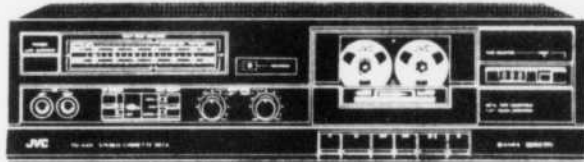
JVC RX1



JVC XLV 220



JVC TDX 101



CONTRÔLE
À DISTANCE
INCLUS



BAS PRIX
Télé-Son
\$799⁹⁵

JVC



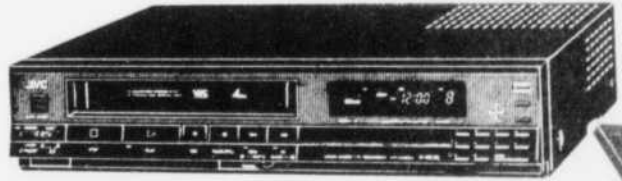
JVC C1936
STYLE
MONITEUR

- ✓ CÂBLO-SÉLECTEUR
- ✓ MINUTERIE
- ✓ CHOIX DE CANAL

BAS PRIX
Télé-Son
\$599⁹⁵

JVC

JVC HRD 180



LE VIDÉO LE PLUS VENDU
AU CANADA

- ✓ ACCÈS DIRECT
- ✓ CÂBLO-SÉLECTEUR
- ✓ 4 PROG. — 14 JOURS
- ✓ ARRÊT SUR IMAGE

BAS PRIX
Télé-Son
\$599⁹⁵

DES GENS DE CHEZ NOUS

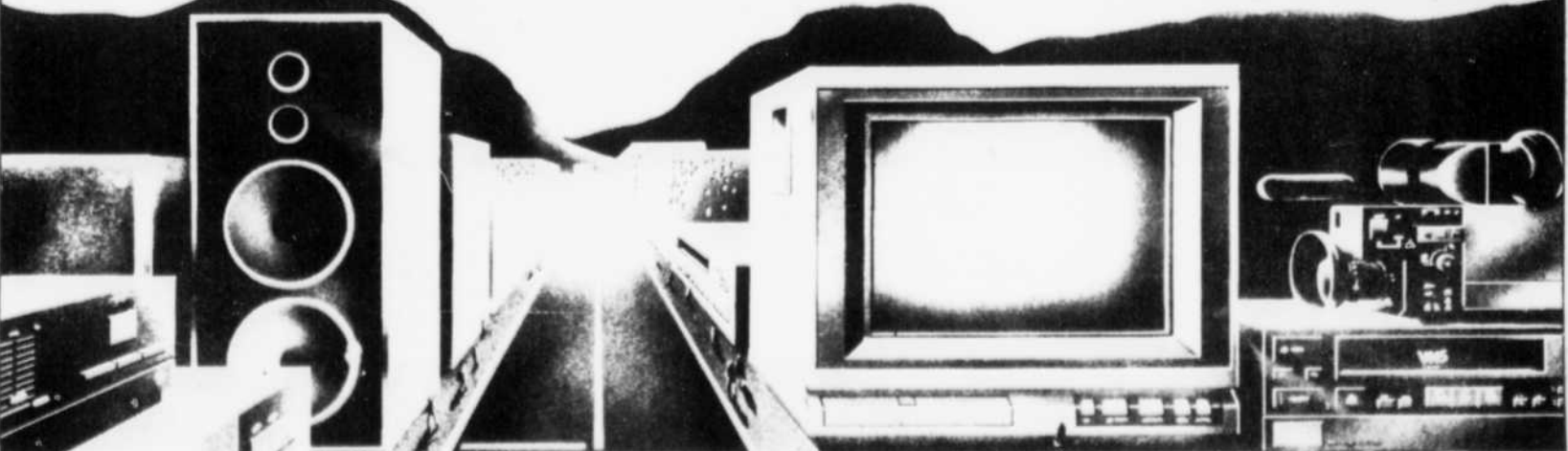
Télé-Son
C'est la place.

SHERBROOKE

- 2234 KING OUEST 822-3344
- 124 WELLINGTON NORD 566-8744
- GALERIES QUATRE-SAISONS 821-2345

DRUMMONDVILLE

- 252 ST-JEAN 477-1316





Norbert Gillis

LA VENTE D'OUVERTURE SE PROLONGE

Du jamais
vu en
région

PAPIER PEINT

dans des marques connues telles
que: Sunworthy et Berkley

**LE ROULEAU DOUBLE
AU PRIX
DU ROULEAU SIMPLE.**

**PEINTURE DENALT
ET MONTEX
à des PRIX
RIDICULEMENT BAS**

ACCESSOIRES DE QUINCAILLERIE

de toutes sortes
très bas prix.

**VENTE ET INSTALLATION
DE RADIOS D'AUTOS**

MATERIEL POUR REMBOURRAGE

VELOURS

Rég. \$39.95 v.c.

SPECIAL \$14⁹⁵ v.c.

TWEED

Rég. \$21.95 v.c.

SPECIAL 7⁹⁵ v.c.

CUIRETTE

Rég. \$19.95 v.c.

SPECIAL 7⁹⁵ v.c.

**Tout achat vous rend éligible au tirage,
qui aura lieu à 16h le 16 avril 87, du
montant de votre facture et même plus.**

CENTRE DE DECOR GILLIS

(Centre de rembourrage Gillis)

50, Des Grandes Fourches,
Sherbrooke

562-7777

Prix destiné à susciter l'intérêt des filles envers les sciences

QUEBEC (PC) — La création par le gouvernement d'un prix destiné à susciter l'intérêt des filles envers les sciences a été annoncée hier par Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine.

Le prix, qui sera désigné comme le prix à l'université Laval du Irma-Levasseur, du nom de la première femme médecin spécialiste du Québec, consistera en une pla-

quette nationale qui se tiendra à l'université Laval du 10 au 17 juillet et sera remis au meilleur projet présenté par une ou deux filles.

En 1900 Elle avait obtenu son doctorat en médecine en 1900. Il avait fallu une loi spéciale de l'Assemblée législative, en 1903, pour lui permettre d'adhérer au Collège des médecins et de pratiquer la médecine au Québec. La Faculté de médecine de l'université McGill n'a accepté des femmes

Mme Irma Levasseur (1877-1964) avait fait son cours de médecine à l'université St. Paul du Minnesota, au début du siècle alors que les facultés de médecine canadiennes étaient encore fermées aux femmes.

En 1900

En 1915, elle faisait partie d'un groupe de médecins canadiens qui étaient allés combattre une épidémie de typhus en Serbie. Sept ans plus tard, elle achète une propriété sur le site actuel de l'édifice du Conseil exécutif, sur Grande-Allée, à Québec et la transforme en un hôpital pour enfants: l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Elle conçoit par la suite l'idée d'une insti-

tution consacrée aux enfants handicapés qui deviendra l'Ecole Cardinal-Villeneuve. Le Dr Levasseur est décédée pauvre, délaissée et oubliée, le 18 janvier

1964, à l'âge de 86 ans. C'est elle que le gouvernement du Québec veut honorer en créant un prix destiné aux jeunes femmes scientifi-

ques.



Monique Gagnon-Tremblay

que souvenir et une bourse de \$1000. Le prix Irma-Levasseur sera décerné pour la première fois lors de l'Expo-Sciences inter-

création du prix, lors d'une conférence de presse tenue à l'université Laval, Mme Gagnon-Tremblay a invité les filles des ni-

Le SEUIL
SERVICE D'AIDE AUX HOMMES
EN DIFFICULTE DE COUPLES
821-2420

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ

poste d'écoute: 564-2323
Sans frais d'appel:
LAC-MÉGANTIC
RICHMOND-ASBESTOS
Composez 0 et demandez
Zénith 5-3060

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

Woolco CORRECTIONS

Dans notre circulaire "Woolco fête son 25e anniversaire" insérée dans La Tribune du 4 mars 1987.

Page 2: Accessoires mode, foulard non disponible. Montre mode, le bleu pâle n'est pas disponible.

Page 3: Coordonné Perspective, le veston disponible en blanc seulement; jupe et blouse à rayures, non disponibles; boucles d'oreilles "Dazling", modèles illustrés pas tous disponibles.

Page 4: Bas-culottes texturée, motif papillon non disponible.

Page 7: Vêtements pour le jeu, T-shirt rayé non disponible. Coordonné molletonné pour enfant, le pantalon sans élastique au bas, non disponible.

Page 9: Foulard en soie devrait se lire: cravate mode.

Page 10: Chaussures Bullit à 11.88, le gris illustré non disponible.

Page 11: Voilage "Ospos" non disponible.

Page 14: Pâte dentifrice Colgate, la brosse à dents en prime ne devrait pas paraître sur l'illustration.

Page 15: Survêtement molletonné "Brooks", le pantalon non tel qu'illustré.

Page 16: Drap et taie d'oreiller, couleurs et grandeurs pas tous disponibles. Drap et édredon "Tradition" non disponible. Ensemble de draps "Wabasso", tous les motifs et couleurs non tels qu'illustrés.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

19545

St. Patrick's Academy "Old Boys" Association Inc.

Les gagnants du tirage de l'Association des Anciens de l'école St-Patrick pour février 1987.

CENTRE DE RENOVATION DUBREUIL
rue King est, Sherbrooke

VOYAGE POUR 2 A MONTEGO BAY \$144
Mme Nicole Boisvert, 250, Bel Horizon, Rock Forest

\$144
M. Mme Léandre Lafond, St-Malo

LE YILDIZ CUISINE
569-7029

LES PROMENADES KING
rue King ouest
(face à Télé-Son et J.M. Saucier)

Le petit déjeuner
se prend au Yildiz à partir de 7h30 du lundi au samedi.

NOUVEAU
Maintenant ouvert à 10h le dimanche.
Venez prendre votre déjeuner-dîner dans une ambiance relaxante.

Ce coupon a une valeur de \$1 au Restaurant Yildiz pour les petits déjeuners. Un coupon par repas seulement. Valable jusqu'au 4 avril 87.

F. FARHAT
OPTICIEN D'ORDONNANCES

la plus grande maison d'opticiens d'ordonnances au Québec.

VERRES DE CONTACT
de marques reconnues

90\$ la paire PORT JOURNALIER

140\$ la paire PORT CONTINU

Satisfaction garantie ou argent remis. *

SHERBROOKE
153, rue Wellington N.
(819) 563-4447
Stationnement gratuit (1 hr)

26 succursales pour mieux vous servir

* Argent remis dans les 30 jours de la date d'achat si vous n'êtes pas complètement satisfait.

Cumberland 31 MAGASINS

Tout est Tellement Tentant!

36% DE RABAIS FINESSE SHAMPOING OU REVITALISANT 300 ml VOTRE CHOIX 2.29	AIM DENTIFRICE \$1.00 DE RABAIS 100 ml REG. \$1.79 79¢	SUNLIGHT DETERGENT A VAISSELLE 1 LITRE REG. \$2.79 SPECIAL \$2.09 AVEC CE COUPON 1.69 VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 10 MARS 1987. UN COUPON PAR ACHAT.
JOHNSON'S POUDRE POUR BEBES 400 g GRAND FORMAT 1.99	HUGGIES COUCHES JETABLES 9.39	SACS A ORDURES POUR LA CUISINE 30 cuisine POT 10 79¢
L'OREAL MOUSSE 66% DE PLUS 150 ml + 100 ml REG. \$4.29 2.49	FOAMY CREME A RASER FORMAT BONI 300 ml + 50 ml REG. \$2.85 2.39	S.O.S. TAMPONS SAPONIFIES 30 S.O.S. 88¢
GLYCERODERMINE CREME HYDRATANTE 120 ml REG. \$6.60 4.39	NOXZEMA CREME POUR LA PEAU 300 ml 3.88	CLAIROL "LOVING CARE" LOTION COLORANTE SANS PEROXYDE 120 ml OU 3.99
BAUSCH & LOMB SOLUTION SALINE GRAND FORMAT 355 ml 3.33	FACTEUR CALCIUM SUPPLEMENT DE CALCIUM POT DE 50 6.99	CUMBERLAND DISSOLVANT DE VERNIS A ONGLES 200 ml 1.29
VANIA TAMPONS POT DE 10 REG. \$3.59 2.59	BAN ULTRA BATON 75 ml ou bille 60 g VOTRE CHOIX 2.29	BEMINAL AVEC C FORTIS VITAMINES 100 COMPS REG. \$7.99 SPECIAL \$5.99 AVEC CE COUPON 4.99 VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 10 MARS 1987. UN COUPON PAR ACHAT.
ANTIPHLOGISTINE ONGUENT CONTRE DOULEURS MUSCULAIRES 80 ml 2.39	CUMBERLAND FILM COULEUR 110 ou 135 24 POSES 2.29	

Toujours un vrai 10% d'escompte le dimanche

LES PROMENADES KING SHERBROOKE Gabriel A. Zako prop.	GALERIES QUATRE-SAISONS SHERBROOKE Louis Abdalla prop.	COATICOOK 28, RUE CHILD Louis Abdalla prop.	CLUB DE L'AGE D'OR CUMBERLAND 5% DE RABAIS LUNDI AU SAMEDI Aux personnes de 65 ans et plus Informez-vous à votre pharmacie.
--	--	---	---

Prix en vigueur du 4 au 10 mars 1987 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Les photographies figurent à titre d'illustration seulement. Prix en vigueur au comptoir seulement.

L'université Laval accueillera l'Expo-Sciences internationale pour la 1ère fois en Amérique

par Bernard RACINE

QUEBEC (PC) — L'université Laval accueillera l'été prochain, pour la première fois en Amérique, l'Expo-Sciences internationale 1987 qui réunira quelque 500 jeunes scientifiques provenant de 33 pays des cinq continents.

L'exposition, qui se tiendra du 10 au 17 juillet dans le stade du PEPs - Pavillon de l'éducation physique et des sports, est organisée conjointement par l'Université et par le CDLS.

"L'Université est fière de s'associer au Conseil de développement du loisir scientifique pour assurer la promotion de cet événement d'envergure internationale", a déclaré le recteur Jean-Guy Paquet, au cours d'une conférence de presse.

20,000 visiteurs

On prévoit qu'au moins 20,000 personnes visiteront l'exposition pendant les quatre jours de son volet public, du 10 au 13 juillet. Les autres jours seront pris par le volet-échanges, c'est-à-dire, les ateliers, carrefours et forums.

Parmi les 500 jeunes qui participeront à l'Expo-sciences, 300 sont des chercheurs et chercheuses en herbe qui viendront exposer leurs projets dans les 250 kiosques de l'exposition. Une soixantaine d'organismes impliqués dans les sciences et la technologie ont déjà pris contact avec l'organisation.

Le CDLS se consacre depuis 20 ans à la promotion des sciences auprès des jeunes québécois et possède déjà une vaste expérience dans le domaine de l'organisation d'expositions scientifiques, à preuve les huit expo-sciences régionales et l'Expo-sciences pan-québécoise qu'il tient annuellement et qui attirent 600 exposants et plus de 60,000 visiteurs.

C'est aussi le CDLS qui gère le Club des petits débrouillards, qui compte 12,000 membres de 7 à 14 ans. Il édite des publications scientifiques destinées aux jeunes, une collection qui comprend une trentaine de titres.

Le gouvernement du Québec a annoncé une contribution de \$152,000 réparties en plusieurs ministères, le gouvernement canadien contribue \$40,000 par l'entremise d'un programme d'appui aux sciences et à la technologie et Hydro-Québec commanditera l'Expo-sciences internationale à qui elle fournira des ressources humaines et techniques aussi bien que financières.

Les Expo-sciences régionales tenues en avril constituent un moyen privilégié d'intéresser les jeunes aux sciences et sont commanditées par Bell Canada qui fournit aussi une aide technique importante.

Moment unique

"Ce sera l'occasion pour la jeunesse de vivre la science et la tech-

nologie à sa manière et de la présenter au Québec. Ce sera aussi un moment unique d'échange entre nos scientifiques en herbe et les autres du monde entier", a déclaré M. Larry Kerwin, président du Conseil national de Recherches du Canada qui est co-président d'honneur d'Expo-sciences, avec M. Benoit Michel, vice-président de Hydro-Québec.

M. Luc Seguin, président du CDLS, a lancé une invitation aux entreprises québécoises à participer à l'organisation de l'Expo-sciences internationale 87 et leur a demandé d'entrer en contact avec le CDLS.

L'astronome canadien Marc Garneau est membre du comité d'honneur de l'organisation et visitera

l'exposition au cours du volet public. Avec 150 jeunes scientifiques, le contingent de France sera le plus important à participer.

Ce sera la première fois que l'événement est tenu sous le nom d'Expo-sciences. La première exposition du genre a été tenue à l'automne 85 à Toulouse en France sous le nom de "Assises internationales de l'animation scientifique et technique pour les jeunes".

Plus de 800 jeunes appartenant à 34 pays avaient participé à l'exposition où la délégation québécoise s'était fait remarquer par la qualité de ses projets. Deux Québécoises, Milles Suzy Couturier et Pierrette Blanchard, avaient remporté le prix offert par le ministère français des Droits de la femme.

Par-dessus tout, Expo-sciences sera, pour une centaine de jeunes Québécois, l'occasion de faire leurs premiers pas sur la scène internationale. Une telle expérience n'a pas de prix, souligne le CDLS.

SPÉCIAL SOUPE-REPAS 1,79\$

Que diriez-vous d'un grand bol de soupe toute chaude avec pain et beurre, café et un beigne? Tout cela pour aussi peu que 1,79 \$! Chez Dunkin' Donuts toutes nos soupes sont préparées avec soin et mijotées longuement. Nous offrons plus de douze soupes différentes toutes aussi savoureuses, aussi nourrissantes les unes que les autres. Venez déguster votre préférée!

La soupe est prête!

Offre valable du 2 au 29 mars 1987 dans tous les magasins participants. Ne peut être jumelée à aucune autre offre.



SHERBROOKE
70 Wellington nord
DRUMMONDVILLE
490, Boul. St-Joseph

DUNKIN' DONUTS
Ça vaut le détour.

19538 M^{re} Marque déposée de Dunkin' Donuts of America Inc.

STEINBERG CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire pour la semaine du 2 au 7 mars, l'article suivant, en page 16, aurait dû se lire comme suit:

VINAIGRETTE KRAFT

Française, Catalina, Mille îles, Calorie-Wise Mille-îles, Calorie-Wise française, Calorie-Wise Catalina et Golden Italienne.

1.29

250 ml
Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

ANGLAIS LANGUE SECONDE CONVERSATION

COURS POUR ADULTES

Des cours d'anglais langue seconde seront offerts par la Commission Scolaire Eastern Townships. Ces cours visent le développement d'une compétence à communiquer en anglais.

COURS INTENSIFS

5 AVANT-MIDI / SEMAINE:
du lundi au vendredi de 9h à 12h.

DEBUT:
Le 16 mars 1987

DUREE:
90 heures (6 semaines, à raison de 15 h / semaine).

ENDROIT:

Centre d'éducation des adultes
Commission scolaire Eastern Townships
2365 Galt ouest
Sherbrooke, Qué.

FRAIS:
60\$ pour la session.

INSCRIPTION ET TEST DE CLASSEMENT

ENDROIT: Centre d'éducation des adultes
Centre Gagnon
2365 Galt ouest, Sherbrooke, Qué.

DATE ET HEURE: Le 10 mars 87
entre 19h et 21h.

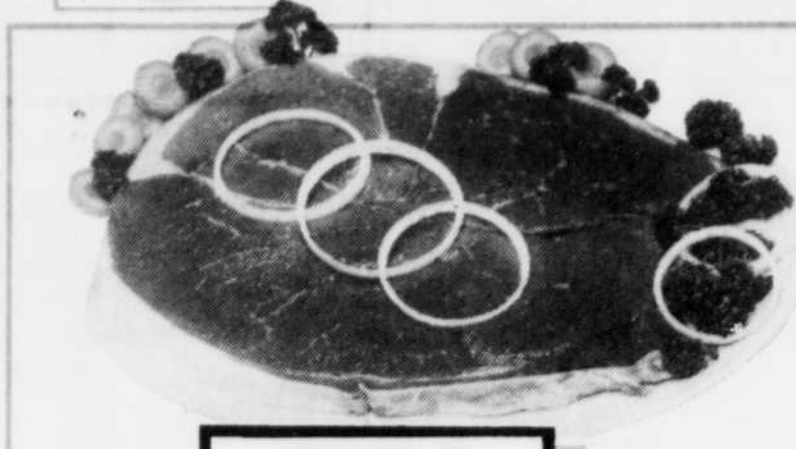
Pour de plus amples renseignements, ou si vous êtes dans l'impossibilité de vous inscrire sur place, communiquez avec Michel Beauchamp 821-9575.

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS
257 Queen, Lennoxville, QC (819) 821-9575

AVEC LA TRIBUNE ON SAIT: "OU, COMMENT, ET POURQUOI"

11234-BTV

*marque de certification d'IGA Canada ltée



BIFTECK DE RONDE
Désossée, tranche complète
OU RÔTI D'EXTÉRIEUR
DE CROUPE AVEC OS
Boeuf catégorie Canada "A"

437

1.98
\$/lb

Du 2 au 7 mars 1987

DES

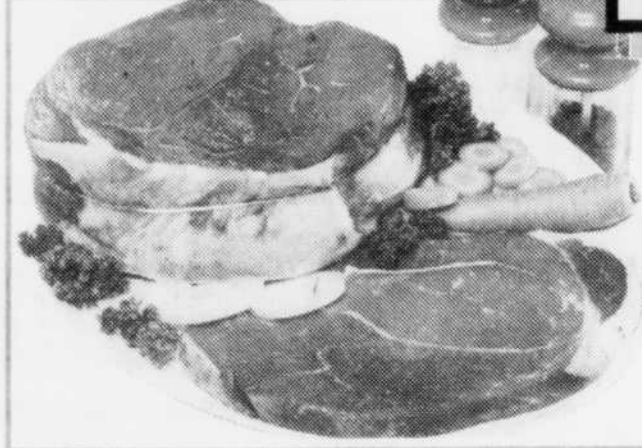
AUBAINES

BIEN

SERVIES

MANGER MIEUX C'EST MEILLEUR!

MOIS DE LA NUTRITION 1987



RÔTI OU BIFTECK DE POINTE DE SURLONGE
Boeuf catégorie Canada "A"

613

2.78
\$/lb



BEURRE
Canada 1
IGA
Limite de 2 par client.

Format 454 g

1.99



EAU DE JAVEL LA PARISIENNE

Cont 3,6 L

99¢



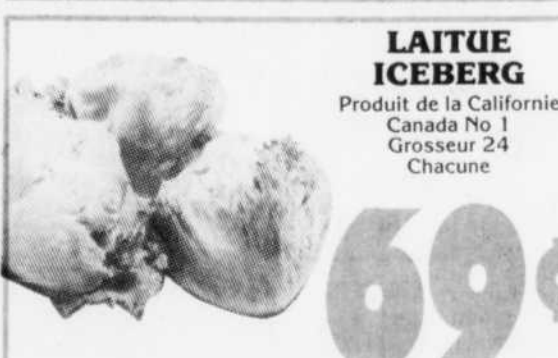
SOUPE AUX TOMATES
SOUPE AUX LÉGUMES
IGA
Boîte 284 mL

3/1.00

Participez à notre concours de recettes "Ma meilleure recette"

COUREZ LA CHANGE DE GAGNER...
- un des 10 bons d'achat IGA de 500\$
- un des 10 bons d'achat IGA de 250\$
- un des 10 bons d'achat IGA de 100\$
en nous envoyant votre meilleure recette
Demandez un formulaire de participation à votre marchand IGA.

Fruits et Légumes



LAITUE ICEBERG

Produit de la Californie
Canada No 1
Grosneur 24
Chacune

69¢



KIWIS

Produit de la Californie
Grosneur 42

3/89¢

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

THETFORD MINES
Cooprix IGA
Thetford
520, boul. Smith S.

EAST ANGUS
Supermarché
Blouin

SUTTON
rue Principale
Nord

SHERBROOKE
Marché Dunant
1541, rue Dunant

COATICOOK
Aubaine Plus
Coaticook
265, rue Child

COOKSHIRE
Alimentation
Cookshire Inc.
115, Principale O.

PLESSISVILLE
Co-op
Plessisville
1971, rue Bilodeau

WINDSOR
Supermarché
Grégoire
14, rue Principale

ST-ELIE D'ORFORD
Marché Clément
1065, route 220

ROCK ISLAND
16, rue Principale

FLEURIMONT
Aubaines Plus
Fleurimont
2240, rue King est

IGA Boniprix IGA

Un cahier publicitaire sera distribué à votre domicile. Consultez ses pages débordantes de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

Prix en vigueur du lundi 2 mars au samedi 7 mars 1987. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.



On a l'air de vous satisfaire